# Pétrole : Les cours sous la pression du schiste américain

Page 02

**DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ALGÉRIE – UE**

15 millions d'euros pour l'aquaculture et la pisciculture

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5702 - MARDI 14 FÉVRIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

**ILS DOIVENT QUITTER LEUR POSTE AU GOUVERNEMENT**

Huit ministres FLN candidats aux législatives

Page 3

## AFIN DE «DÉBLAYER» LE TERRAIN POUR UN ÉVENTUEL SOMMET SUR LA LIBYE

# RÉUNION EN MARS DES MINISTRES DES AE ALGÉRIEN, TUNISIEN ET ÉGYPTIEN

*Une rencontre réunissant les ministres des Affaires étrangères d'Algérie, de Tunisie et d'Egypte aura lieu le 1er mars prochain dans la capitale tunisienne pour discuter du dossier libyen, selon une source diplomatique. La réunion de Tunis devra «déblayer» le terrain pour un éventuel sommet des trois présidents des pays en question, Abdelaziz Bouteflika, Béji Caïd Essebsi et Abdelfattah Sissi. Alger accueillerait les trois dirigeants arabes dont les pays partagent des frontières avec la Libye.*

*PAGE 3*







## APRÈS L'ASSASSINAT DE LEUR CAMARADE

# LES ÉTUDIANTS DE TIZI OUZOU MARCHENT CONTRE L'INSÉCURITÉ

**Ils étaient un peu plus de deux mille étudiants à marcher, hier, à Tizi Ouzou, pour dénoncer le meurtre abject dont a été victime leur camarade, feu Djamel Souak, le 3 février dernier devant le portail même du campus Hasnaoua.**

**Page 5**




QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

## LÉGISLATIVES À BÉJAÏA

### Installation de l'instance locale indépendante de surveillance

**LE WALI,** Mohamed Hattab, a convoqué une réunion avant-hier pour évaluer la préparation logistique et administrative des prochaines élections législatives. La rencontre a regroupé plusieurs directeurs et chefs de daïra. Le directeur de la réglementation et des affaires juridiques de la wilaya a invité à présenter un compte rendu de l'avancement des préparatifs techniques et matériels du scrutin. Lesquels ont atteint un stade très avancé, apprend-on auprès de la cellule de communication de la wilaya. «Le chef de l'exécutif a demandé aux directeurs de son exécutif de mobiliser tous les moyens humains et matériels pour garantir une bonne préparation des prochaines échéances électorales et il a instruit le DRAG pour garantir les meilleures conditions pour cela», a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Pour rappel, une commission technique de wilaya de préparation des élections législatives a été installée par le wali le 8 février. Celle-ci est présidée par le secrétaire général de la wilaya. Elle est composée des directeurs concernés. «Sa mission est de veiller a la préparation logistique et administrative en prévision des prochaines élections législatives, notamment en matière de transport, de liaisons téléphoniques, de restauration et autres contrôles des réseaux AEP», indique-t-on. La commission indépendante de wilaya chargée de la surveillance des élections législatives du 4 mai prochain a été installée, quant à elle, hier, par le représentant de la haute instance indépendante de surveillance des élections Tayeb Lahlali. «Cette instance indépendante de wilaya est composée de 5 magistrats et 5 représentants de la société civile», indique la cellule de communication de la wilaya. A noter que la wilaya de Béjaïa compte 525 657 électeurs dont 95 595 inscrits dans la commune de Béjaïa, repartis sur 335 centres de vote, 1 227 bureaux de vote et 1 500 lieux d'affichage. Des sites ont été choisis pour la tenue des meetings et rencontres de la campagne électorale dont 54 stades, 34 salles de réunion, 281 salles omnisports, et 49 autres sites. «A ce jour, 34 retraits de formulaires ont été effectués auprès de la DRAG dont 14 par des indépendants et 22 formulaires par des partis politiques», ajoute notre source.

**N. Bensalem**

## FIN DES OPÉRATIONS DE DÉMINAGE

### La Belgique salue l'Algérie

**LA BELGIQUE** a salué les efforts de l'Algérie dans la lutte contre les mines anti personnel, notamment l'annonce vendredi à Genève de la fin des opérations de déminage et de destruction de ces mines présentes sur son territoire après plus de 50 d'efforts. «Cette annonce, qui permet à l'Algérie de remplir ses obligations en vertu de l'article 5 de la Convention d'Ottawa, est une bonne nouvelle en ce début d'année 2017», a déclaré le vice-Premier ministre et ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, cité dans un communiqué. Le chef de la diplomatie belge a estimé que la conclusion des opérations de déminage par l'Algérie «aura un impact en matière de développement», grâce aux terres désormais assainies rendues à l'activité productive. D'un point de vue humanitaire, la fin des opérations de déminage permettra également d'»épargner de nouvelles victimes», a-t-il ajouté.

## DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UE (DIVECO 2)

# 15 millions d'euros pour l'aquaculture et la pisciculture

***Une enveloppe de 15 millions d'euros a été allouée au programme d'appui à la diversification de l'économie pour le développement des activités de la pêche et de l'aquaculture (DIVECO 2) signé entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), a indiqué hier le chef de délégation de l'Union européenne en Algérie, John O'Rourke.***




Naufel/LJI

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie présente des potentialités importantes de diversification de l'économie et de création d'emplois, avec une façade maritime de 1 620 km. John O'Rourke a souligné, lors du séminaire de présentation du programme (DIVECO 2), que la pêche et l'aquaculture peuvent jouer un rôle déterminant pour contribuer à la croissance nationale et au développement durable. Pour cela, le DIVECO 2 a été élaboré, selon l'interlocuteur, dans le but d'augmenter la contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture à la diversification économique du pays par le développement durable et l'amélioration des performances économiques. A ce titre il s'inscrit pleinement dans le cadre du plan national Aquapêche 2020. Touchant trois wilayas pilotes, à savoir Aïn Timouchent, Skikda et Sétif, ce programme, qui s'étalera sur les deux prochaines années (2017-2018), est encadré par une unité d'appui constituée de cinq experts permanents de l'UE et d'autres non permanents qui effectuent des visites de prospection et de diagnostic dans ces wilayas, a-t-il fait savoir.

Pour ce qui est des résultats attendus, l'interlocuteur évoque le renforcement des capacités d'encadrement et de gestion devant contribuer à la consolidation d'une stratégie pertinente, la promotion et la valorisation des filières par l'accompagnement de la gestion durable des ressources, l'amélioration de la qualité des produits, la distribution et la commercialisation ainsi que le renforcement des capacités des organisations professionnelles.

Pour sa part, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Taha Hamouche, a tenu à souligner que ce programme va contribuer énormément à la réalisation du programme du gouvernement qui vise à l'augmentation de la production nationale, «notamment en matière de poisson, que ce soit en matière de pêche artisanale, d'aquaculture ou d'investissement dans l'aquaculture », a-t-il fait savoir. Le responsable signale qu'il existe une forte demande sur le poisson en Algérie, mais l'offre n'est pas suffisante, regrette-t-il. «Le programme du gouvernement existe et l'assistance de l'Union européenne est précieuse.

A travers cette contribution, nous aurons l'assistance technique, les formations et tout ce qui pourrait contribuer à augmenter la production nationale», a indiqué M. Hamouche. Pour rappel, la côte algérienne compte plus de 60 ports et abris de pêche pour une flottille de plus de 5 034 bateaux et 48 000 inscrits maritimes. La production moyenne de poissons frais est de 100 000 tonnes par an, dont plus de 70 % de petits pélagiques. Les zones côtières et les nombreux barrages et retenues collinaires présentent un important potentiel de développement de l'aquaculture marine et d'eau douce. Le gouvernement algérien a engagé une politique de réhabilitation et de restructuration du secteur de la pêche et de l'aquaculture, considérée comme stratégique pour la diversification de l'économie. La marge de développement du secteur est considérable au regard de sa contribution encore modeste au PIB (entre 0,6 et 0,8 % selon les années).

**Lynda Louifi**

## PÉTROLE

# Les cours sous la pression du schiste américain

**LES COURS** du pétrole continuent de subir de fortes pressions de la part du schiste américain, dont la production repart à la hausse. De grandes inquiétudes se sont emparées du marché après la divulgation des données sur l'augmentation de la production américaine, et surtout des puits de forage et d'extraction.

Pour les investisseurs, le respect exceptionnel de l'OPEP et ses partenaires de l'accord de réduction signé à Vienne en décembre dernier a encouragé de nouveau la réouverture des champs pétrolifères du schiste américain. Une situation qui a impacté lourdement sur les prix depuis quelques jours, enregistrant des baisses significatives, loin des équilibres recherchés par les pays membres du cartel et ses partenaires non affiliés. C'est ainsi que les cours ont ouvert en baisse hier, notamment sur le baril du WTI, la référence américaine du brut. Ce dernier a reculé de 79 cents à 53,07 dollars sur des contrats pour livraison en mars. En fin d'après midi, c'est la même tendance dans les échanges européens avec un Brent de la Mer du nord à 55,79 le baril. Des cours qui montrent déjà l'ampleur de l'hésitation qui plane sur les marchés.

Des experts pensent qu'il y a «une certaine pression avec la hausse du nombre de puits aux Etats unis et l'anticipation d'un afflux de pétrole sur le marché». Il y a trois jours le groupe privé Baker Hughes a publié un décompte sur le nombre des puits de forage en activité, prouvant ainsi l'augmentation de ces puits.

C'est cet indicateur qui créa de nouvelles inquiétudes sur le marché, d'autant qu'on connait pas encore l'ampleur et le volume des extractions de brut de schiste. Ces extractions coûteuses par le passé redeviennent plus rentables avec le redressement des cours depuis la réduction de l'offre mondiale, grâce à la discipline imposée aux membres de l'OPEP.

Selon les dernières estimations, l'OPEP a pompé près de 900.000 barils/j de moins en janvier, premier mois d'application de cet accord. Le ministre koweïtien du Pétrole a affirmé que l'OPEP «respecte à 92% l'accord de réduction de la production conclu avec des producteurs non membres du cartel». Le ministre qui préside une commission chargée de surveiller cet accord a ajouté que les pays non affiliés à l'OPEP respectaient cet accord à 50%. Selon lui, le respect se «fera de manière graduelle» et qu'il sera plus important « en avril et mai prochains».

**H. R.**

AFIN DE «DÉBLAYER» LE TERRAIN POUR UN ÉVENTUEL SOMMET SUR LA LIBYE

# Réunion le 1er mars des ministres des AE algérien, tunisien et égyptien

***Une rencontre réunissant les ministres des Affaires étrangères d'Algérie, de Tunisie et d'Egypte aura lieu le 1er mars prochain dans la capitale tunisienne, et ce pour discuter du dossier libyen, a-t-on appris de source diplomatique.***



Selon cette source au faite du dossier, la réunion de Tunis devra « déblayer « le terrain pour un éventuel sommet des trois présidents des pays en question, en l'occurrence Abdelaziz Bouteflika, Béji Caïd Essebsi et Abdelfattah Sissi.
Alger serait destinée pour accueillir les trois dirigeants arabes dont les pays partagent des frontières avec la Lybie. Une information donnée récemment par la presse qui répercutait les déclarations qu'aurait faites le leader islamiste tunisien, Rached Ghannouchi à Ahmed Ouyahia lors d'un séjour de ce dernier à Tunis. Notre source, tenant absolument à rappeler que la diplomatie algérienne relève du seul président de la République et de l'institution mandatée pour cela, à savoir le ministère des Affaires étrangères, a indiqué : « Nous confirmons la participation de notre ministre des Affaires étrangères pour la réunion de Tunis. Il s'agira avant tout de déblayer le terrain pour pouvoir passer à une étape supérieure «, a souligné notre source, sans confirmer la tenue du sommet Algérie-Tunisie-Egypte.
« L'Algérie ne refusera jamais d'être associée à toute initiative visant à rétablir une paix durable, et surtout sans ingérence étrangère, en Libye. Nous irons d'abord à Tunis, pour recueillir les opinions et avis des uns et des autres pour ce qui est de la crise libyenne. Et ensuite, on verra ! «, a soutenu la même source qui semble être autorisée à un haut niveau supérieur de l'Etat à faire cette déclaration. L'Algérie est engagée depuis 2014 pour aider les libyens à retrouver la paix et la stabilité.
Depuis cette date, pas moins de deux cents personnalités libyennes, issues de tous les courants politiques et des régions qui, souvent, se disputent le pouvoir, ont été reçus par les autorités algériennes, notamment celles en charge de la politique extérieure (MAE et ministère des Affaires maghrébines, de la Ligue arabe et de l'UA).
« Nous avons acquis un capital estime que nul autre pays ne jouirait auprès de nos frères libyens. Toutes les parties et factions dans ce pays frère et voisin font confiance à l'Algérie, parce qu'ils savent pertinemment que tout ce qui importe pour notre pays c'est de voir la Libye en paix «, tient-on à rappeler au sein de la diplomatie algérienne.
Nos sources tenant également à souligner que l'Algérie n'a « aucun intérêt matériel à tirer de la Libye».
«Nous n'avons ni entreprises, ni de travailleurs expatriés, ni d'autres intérêts dans ce pays. L'Algérie use de tout son poids pour réunir les libyens, tous les libyens, sauf les terroristes bien entendu, pour que la Libye soit une et indivisible, dotée d'une armée nationale et d'un gouvernement central à Tripoli «, a tenu encore à signaler la source diplomatique. Engagée « efficacement, et plus au moins discrètement» dans le dossier libyen, l'Algérie s'illustre par ailleurs par l'» efficacité « de sa diplomatie, pour ce qui notamment du dossier libyen.
«Des puissances comme les Etats-Unis, la Russie, la Chine, sans compter d'autres partenaires engagés avec nous dans des ''Dialogues stratégiques'', comme la France et la Grande Bretagne, reconnaissent que nos efforts envers la Libye n'auront pas été vains», poursuit-on.

**Djamel Zerrouk**



## ACCORD DE PAIX AU MALI

L'Algérie saluée pour son «soutien diplomatique et sécuritaire»

**LE MINISTRE** malien de la Sécurité et de la Protection civile, Salif Traoré a soutenu hier à Alger qu'il y avait des «avancées» sur le terrain depuis la signature de l'Accord de paix et de la Réconciliation au Mali en 2015, saluant l'Algérie pour son soutien diplomatique et sécuritaire.
«Depuis deux ans, l'Accord a eu des avancées mais il y a eu un certain nombre de blocages, et c'est pourquoi, le ministre Lamamra s'est rendu à Bamako (vendredi dernier) pour essayer de faire bouger les lignes», a-t-il déclaré à la presse au terme de son entretien avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.
Il a indiqué avoir «bon espoir» que les résultats auxquels «nous avons abouti nous permettront de faire encore des avancées significatives, notamment dans la mise en place des autorités intérimaires, pour la reprise des patrouilles conjointes, dans le cadre du mécanisme opérationnel conjoint».
«C'est l'occasion pour moi de remercier le ministre Lamamra et de le féliciter pour ce qu'il vient de réussir à Bamako, vendredi passé, où il a présidé de main de maître une réunion de haut niveau du comité de suivi de l'Accord», a-t-il dit, ajoutant que le chef de la diplomatie algérienne s'est réuni avec un certain nombre de ministres du gouvernement du Mali, plus les parties signataires ainsi que les représentants de la communauté internationale.
Le ministre malien a salué, dans ce sillage, le rôle du gouvernement et du peuple algériens pour l'appui «constant et indéfectible» en faveur du Mali et du peuple malien, notamment pour «avoir abrité pendant des mois, les négociations pour aboutir à cet accord mais aussi pour ces efforts permanents pour la mise en l'œuvre de l'Accord».
Il a par ailleurs relevé que l'objectif de sa visite c'était surtout de «redynamiser» la coopération entre les forces de sécurité des deux pays, soulignant que l'Algérie appuie les forces de sécurité du Mali depuis les années 60, avec «la volonté politique affichée au plus haut lieu pour que cette coopération aille le plus loin possible et le plus vite possible».
Il a rappelé en outre avoir remis dimanche, lors de son audience avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, un message du président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, à «son frère et ami» le président de la République Abdelaziz Bouteflika.
L'accord de paix et de réconciliation au Mali, signé dans une première étape en mai 2015, et dans une deuxième phase en juin de la même année, par toutes les parties maliennes à Bamako, avait été obtenu après cinq rounds de dialogue, engagé en juillet 2014 sous la conduite d'une médiation internationale, dont l'Algérie a été le chef de file.

**M. B.**

OULD ABBÈS INSTALLE LA COMMISSION NATIONALE DE CANDIDATURES ET INDIQUE :

# «Sellal n'a pas retiré les formulaires...»

«**SELLAL** n'a pas retiré les formulaires de candidature», a déclaré hier le SG du FLN, Djamel Ould Abbès, à l'hôtel Moncada en marge de l'installation de la commission nationale de candidatures. Mais en revanche, il n'a pas indiqué s'il compte retirer le document dans les prochains jours. Il s'est juste contenté de cette phrase sibylline, laissant sur leur faim les journalistes qui lui demandaient si cette éventualité est toujours à l'ordre du jour.
La commission nationale installée par Ould Abbès et chargée d'étudier les candidatures aux élections législatives, est composée de 26 membres issus du bureau politique, de ministres en exercice et d'anciens ministres et de membres du comité central. Elle devra faire le tri parmi les 6 228 candidatures reçues au siège du FLN à la suite d'un premier choix au niveau des kasmas. Le SG du parti a ajouté que ceux qui, à l'intérieur du FLN, se sont opposés à Bouteflika ne verront pas leur dossier accepté : «Tous ceux qui se sont opposés au président Bouteflika en 2004 ne sont pas les bienvenus. Leurs dossiers seront rejetés», a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse improvisée. Le SG du FLN visait surtout ceux qui se sont alliés à Ali Benflis, alors candidat à l'élection présidentielle sous l'étiquette du FLN. La désignation de certains ministres qui ne sont pas encartés fait déjà grincer des dents.
En tout ils sont 14 ministres, entre ceux qui sont encore en poste et ceux qui ont quitté le gouvernement, à souhaiter se porter candidats en vue de siéger à la chambre basse du Parlement. Un flou total entoure la participation du Premier ministre Sellal. A en croire certaines voix autorisées, sa candidature n'a pas encore été tranchée en haut lieu.
En effet, le président Bouteflika hésite à donner son quitus pour celui qui est déjà pressenti pour occuper le perchoir en remplacement de Larbi Ould Khelifa. Dans une note adressée avant-hier aux structures de son parti et aux médias, le n°1 du FLN a tenu à apporter quelques précisions sur la participation des ministres et des personnalités nationales sur les listes de son parti : «S'agissant des personnalités nationales qui participeront à ces élections, dont des militants du parti qui sont membres du gouvernement, les noms seront annoncés au moment opportun», souligne la direction du parti dans sa mise au point adressée à la presse qui s'interroge, depuis un moment, sur la candidature ou non du Premier ministre Abdelmalek Sellal.
Le FLN affirme dans la foulée que le traitement des dossiers de candidature sera clos le 4 mars. La liste finale des candidats des 48 wilayas, plus ceux de l'émigration, sera dévoilée le 6 mars, soit deux jours après la clôture de l'opération validation des dossiers. Enfin, le SG du FLN a une nouvelle fois promis de faire barrage au phénomène de la chkara qui a gangrené le parti depuis une dizaine d'années. Tous les observateurs avertis suivent avec une grande attention les résultats définitifs de cette commission. Si le FLN choisit de maintenir ou de présenter ceux qui se sont adonnés à cette pratique, la crédibilité du parti prendra un autre coup.

**Hocine Adryen**

**DJAMEL** Ould Abbès a affirmé que sur les seize (16) ministres FLN, huit vont être candidats. Il s'agit de Abdeslem Chelghoum, ministre de l'Agriculture, Abdelwaheb Nouri, en charge du Tourisme, Abdelmalek Boudiaf, en charge du secteur de la Santé, Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur, Boudjemaâ Talai, ministre des Transports, Abdelkader Ouali, ministre des Ressources en eau, Ghania Eddalia, chargée des Relations avec le Parlement et Aïcha Tagabou, ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et du Tourisme, chargée de l'Artisanat. Ces ministres doivent quitter leur poste au gouvernement.

**H. A.**

## PERTES DUES AUX INTEMPÉRIES

### Un milliard de DA d'indemnisation pour les agriculteurs

**LES INDEMNISATIONS** des agriculteurs des pertes occasionnées par les dernières intempéries sont évaluées, pour l'instant, à un milliard de dinars, selon le DG de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA). Intervenant lors d'une rencontre sur les assurances liées aux activités agricoles et aux industries agroalimentaires, organisée à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO), Cherif Benhabiles a indiqué que le versement des indemnisations a commencé dans certaines wilayas du pays, notamment à Chlef, Biskra, Souk Ahras et Chelghoum Laid, sous forme d'avances sur sinistre, «afin de ne pas laisser les assurés dans une spirale d'endettement», tout en déplorant le fait qu'un grand nombre d'agriculteurs n'ont pas contracté d'assurances. Le DG de la CNMA a souligné, à ce propos, qu'»il est grand temps d'intégrer l'assurance dans la gestion du risque dans les secteurs agricole et agroalimentaire», déclarant qu' «il n'est pas normal que l'Etat donne des avantages aux agriculteurs alors qu'ils ne sont pas assurés contre les différents risques, notamment les risques occasionnées par le climat comme les inondations et la sécheresse». M. Benhabiles a indiqué que la CNMA qui dispose d'un savoir-faire en matière de risques agricoles, est en train de se donner une autre dimension en se développant vers d'autres secteurs importants qui complètent celui agricole, à savoir l'agro-industriel de la transformation, précisant que de nombreux agriculteurs sont passés à l'industrie agroalimentaire. Le même responsable a, par ailleurs, considéré que «l'acte d'assurance est avant tout un acte économique et un atout primordial dans la gestion des risques, à tous les niveaux». «L'assurance est un outil important dans la sécurité alimentaire», a-t-il dit, soulignant que l'assurance agricole devrait être subventionnée.

**R. N.**

## LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

### Les Centres d'imagerie de la Cnas à la rescousse

**EN MARGE** d'une visite au Centre d'imagerie médicale de Constantine, Tidjani Haddam Hassan, directeur général de la CNAS a tenu dans la matinée d'hier, conjointement avec le Professeur Zitouni, coordinateur du plan national de lutte contre le cancer (2015-2019), une conférence de presse au siège de la Caisse nationale des assurances sociales de la capitale de l'Est.
L'occasion fut donnée au professeur Zitouni pour rappeler le chiffre de 11 000 cas de cancer du sein recensés par an au niveau national. Il précisera aussi que le but de la création des centres d'imagerie va justement dans le sens de permettre le dépistage du maximum de cas avant le développement de la maladie qui sous d'autres cieux, a-t-il rappelé, est totalement guérissable. De son côté, le DG de la CNAS a mis en exergue les avancées considérables réalisées en matière de dépistage grâce notamment aux quatre centres d'imagerie médicale créés à travers le territoire, tout en rappelant qu'un cinquième est en cours de réalisation. Tidjani Haddam n'a pas manqué non plus de préciser que sous l'impulsion du ministère du Travail, la Cnas continue de privilégier la politique de prévention.

**A. B.**

## PARTENARIAT ALGÉRO-AFRICAIN

# Les opérateurs algériens conviés à investir dans l'agriculture du Sénégal

***L'ambassadeur du Sénégal à Alger, Papa Omar Ndiyae, incite les opérateurs algériens à investir dans le secteur agricole de son pays.***

«Nous avons environ 150 projets agricoles d'un investissement de 128 millions de dollars, et nous sommes prêts à accompagner les opérateurs algériens qui prendraient part à ces projets en leur apportant toutes les facilitations», a-t-il affirmé hier à Alger lors d'une journée d'information sur les potentialités de partenariat avec le Sénégal initiée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).
Le diplomate africain a précisé que cet investissement sera axé notamment sur les filières pomme de terre et tomate, mais il concerne aussi la culture de la banane et du melon. L'ambassadeur a souligné l'intérêt d'un tel partenariat pour les deux parties estimant que les deux pays se complètent. «C'est profitable pour nous d'écouler notre production sur le marché algérien mais ça l'est également pour l'Algérie, qui pourrait importer la matière première pour son industrie alimentaire à des prix très raisonnables», a-t-il argué. Pour étayer ses propos, il a cité le prix de la mangue importée d'Europe par les industriels des jus et boissons pour plus de 2500 dinars, alors qu'elle est cédée par le Sénégal pour moins de 500 dinars.
Outre le secteur agricole et agroalimentaire, les deux parties ont évoqué les opportunités d'investissement dans plusieurs secteurs notamment l'aquaculture, l'industrie pharmaceutique, les TIC ainsi que le secteur de l'énergie. Les opérateurs algériens présents à cette rencontre ont posé le problème du rapatriement des devises ainsi que celui des visas qui freinent les investisseurs. Parmi ces industriels, Abdelwahab Ziani, directeur d'Arômes d'Algérie, dont les produits sont déjà disponibles au Sénégal mais également dans d'autres pays africains tels le Mali et le Soudan.
Cet industriel a proposé la suppression pure et simple des visas pour faciliter le déplacement des hommes d'affaires des deux pays. Même revendication chez le directeur des exportations de Condor, Réda Hamai, dont la société compte ouvrir un showroom à Dakar. A ces questions, l'ambassadeur a promis de jouer son rôle de facilitateur «dans le cadre de la législation algérienne». «Vous me posez le problème du transfert des fonds qui relève strictement du gouvernement algérien», a-t-il répondu. Quant à la contrainte des visas, le diplomate africain a souligné que c'est une règle de réciprocité instituée par les deux pays. Il a toutefois assuré qu'il y a un pas qui a été fait pour accorder des visas de longs séjours pour les opérateurs lors de leurs démarches de prospection et d'investissement.

### Les produits vétérinaires algériens très concurrentiels

Après Arômes d'Algérie dans l'agroalimentaire et Condor dans les produits électroniques, qui se sont déjà positionnés sur le marché sénégalais et le marché africain en général, il y a les sociétés du secteur des médicaments à usage vétérinaires qui ont de très fortes chances de se déployer sur le marché africain. C'est le cas de la société Algerian Animal Health product, qui exporte déjà ses produits vers le Moyen-Orient et le Proche-Orient ainsi que dans les pays maghrébins et qui compte s'étendre vers les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) dont le Sénégal est membre.
«Nous avons l'ambition de nous positionner rapidement dans cette région en dépit de la concurrence des grandes firmes telles Aventis ou Pfizer, car non prix sont concurrentiels et nos produits sont bons», a assuré au Jeune Indépendant Houssem Eddine Boukhedenna, responsable export de cette entreprise. Déterminée plus que jamais à se positionner sur le continent africain après le forum africain des investisseurs tenu en décembre 2016 dans la capitale, l'Algérie multiplie ses rencontre bilatérales avec les pays du continent dans la perspective de nouer des partenariats durables et remédier à la faiblesse des relations économiques et commerciales avec ces pays. Se référant aux statistiques des douanes algériennes, la directrice des relations des internationales de la CACI, Ouahiba Behloul, a affirmé que les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Sénégal n'ont pas dépassé 8 millions de dollars en 2016.
La balance commerciale a été en faveur de l'Algérie qui a exporté les hydrocarbures, les lubrifiants, les produits alimentaires et les biens de consommation non alimentaires tels les câbles, les produits électroniques … pour un montant global de 7,7 millions de dollars. Quant à ses importations de ce pays, elles se limitent aux fruits exotiques.Pour booster les échanges à un volume important, la directrice des relations des internationales de la CACI souligne la nécessité de créer des entreprises algériennes au Sénégal afin d'avoir des relais sur place, citant l'exemple de Condor et de Arômes.

**Z. M.**

## SALON INTERNATIONAL DES ÉQUIPEMENTS DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT, POLLUTEC 2017

# De l'importation à la fabrication avec le soutien de l'Etat

**LE SALON** international des équipements, des technologies et des services de l'eau et de l'environnement, SIEE Pollutec 2017, dans sa treizième édition, a ouvert ses portes hier en présence du ministre des Ressources en eau et de l'Environnement. L'entreprise publique SEAAL, avec ses ateliers et ses journées d'étude quotidiennes, est au cœur de ce Salon qui se déroule durant quatre jours jusqu'à jeudi 16 février.
Près de deux cents entreprises, institutions et organismes participent à ce rendez-vous annuel avec une majorité écrasante d'entités algériennes.
Dix-sept pays étrangers sont invités, représentant les fournisseurs traditionnels de nos équipements pour l'eau et les réseaux d'assainissement. Parmi ces pays exposants on citera la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Inde, la Pologne, la Hongrie, la Turquie, la Chine. Le signe primordial de cette treizième édition réside dans la nécessité de quantifier la production nationale dans ces équipements, en tenant compte de la qualité, de l'alignement aux standards internationaux, en mettant en œuvre l'esprit d'innovation et de compétitivité. L'importation doit être réduite progressivement au profit de la production nationale.
L'Etat, par ses différents canaux, apporte le soutien approprié et l'encouragement nécessaire. Une entreprise algérienne dont le siège et l'usine sont domiciliés à M'sila concrétise déjà ces lignes de conduite. Il s'agit de Maghreb pipe industries. Son lieu d'implantation situé dans l'Algérie profonde donne, à première vue, l'image tant recherchée de l'industrialisation de l'Algérie, partout à travers l étendue du territoire national.
Le ministre s'est d'ailleurs longuement attardé au pavillon de cette entreprise, qui fabrique des tuyaux d'une haute valeur technologique dans des dimensions standards. Ses performances élevées s'illustrent notamment dans la fabrication de produits aux volumes gigantesques. Dans cette voie, Maghreb pipe industries met sur le marché des tuyaux de toutes dimensions avec un matériau d'avant-garde, le PRV, c'est-à-dire le polyester renforcé auquel est adjoint le verra. Ce matériau réunit des qualités remarquables sur les plans aussi divers que la fiabilité, la réduction de poids, l'étanchéité, la durabilité, la facilité de pose et de transport. Des centaines de projets ont été réalisés dans cette performante technique à travers le territoire national.
Maghreb pipe industries explique sa feuille de route et décrit ses produits dans un élégant et magnifique catalogue. Ce Salon est aussi un espace de sensibilisation au respect de l'eau et de l'environnement. L'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau s'emploie, par des actions en direct, à sensibiliser sur cette idée la jeunesse

### SEAAL anime des journées d'étude

Chaque jour, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger organise des rencontres dans son vaste pavillon afin d'éclairer le public et ses partenaires sur l'œuvre entreprise dans la dynamique du développement durable. Comme l'explique Chafia Abid, directrice de la communication à la SEAAL, le programme des ateliers et journées d'étude comprend cinq interventions.
La première a pour thème Fournisseurs, une démarche partenariale au service de l'efficience opérationnelle et économique. Le sujet de la deuxième porte sur l'engagement des professionnels de la SEAAL.
Le thème de la troisième rencontre est la réduction des eaux non facturées : projet stratégique pour la préservation de la ressource et de l'amélioration de la qualité de service.
La quatrième intervention explique la stratégie de maintenance des installations névralgiques.
Quant à la cinquième rencontre programmée pour le dernier jour du Salon, le jeudi, son sujet est relatif à la santé et à la sécurité au travail ainsi qu'à la prévention des risques professionnels.

**Kamel Cheriti**

LE MINISTRE MALIEN DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE, SALIF TRAORÉ, À ALGER

# Les polices algérienne et malienne entendent renforcer leur coopération

*La coopération entre les polices algérienne et malienne va se renforcer, a affirmé hier à Alger, le ministre malien de la Sécurité et de la Protection civile, Salif Traoré, à l'occasion de sa visite au Centre de commandement et de contrôle de la Sûreté nationale, accompagné du directeur général de la sûreté nationale, le général-major, Abdelghani Hamel.*



Le ministre malien de la Sécurité et de la Protection civile se trouve en Algérie dans le cadre d'une visite de travail. «Je suis rassuré que la coopération entre la police algérienne et la police malienne va aller plus loin», a-t-il déclaré. «Nous visons à développer les capacités internes de la police malienne avec l'appui de la police algérienne», a-t-il ajouté, en mettant en évidence le rôle d'Afripol, qui «devrait permettre une forte coopération Sud-Sud sur la base d'une réalité commune».

M. Salif Traoré qui s'est dit «émerveillé par le niveau de la technologie et de l'expertise atteints par la police algérienne», a souligné que le Mali «a beaucoup à apprendre de l'Algérie et que les technologies de pointe utilisées ici en Algérie sont de nature à compenser éventuellement les déficits en termes d'effectifs comme c'est le cas au Mali». Il a relevé, dans ce sens, que «la police algérienne a fait beaucoup de choses pour son homologue malienne, et ce depuis les années 1960», précisant que les «responsables politiques des deux pays ont décidé d'aller encore plus loin dans cette coopération».

Pour sa part, M. Hamel a souligné que «le développement atteint par la police algérienne est mis à la disposition de toutes les polices africaines, particulièrement celles des pays du voisinage». Il a indiqué que la police algérienne «reste à la disposition de son homologue malienne pour un renforcement de la coopération bilatérale», ajoutant que la DGSN «est prête à accompagner la police malienne dans toutes les étapes de son développement vers la maîtrise de la technologie et tout ce qui est en relation avec la sécurité du peuple malien».

Par ailleurs, on notera que le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, s'est entretenu dimanche à Alger, avec son homologue malien chargé de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Salif Traore, en visite de travail et d'amitié de deux jours, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales.

«Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des accords de coopération conclus à l'issue de la 12e session de la Grande commission mixte de coopération algéro-malienne qui s'est tenue les 3 et 4 novembre 2016 à Bamako, a permis aux deux ministres d'échanger leurs vues sur les questions régionales et internationales, en plus de marquer toute l'importance que revêt le renforcement et la consolidation des relations bilatérales dans plusieurs domaines, notamment dans le domaine sécuritaire, de Protection civile et de formation», précise le communiqué.

**T. R.**

APRÈS L'ASSASSINAT DE LEUR CAMARADE DANS LE PARKING DU CAMPUS

# Marche contre l'insécurité des étudiants de Tizi Ouzou

**ILS ÉTAIENT** un peu plus de deux mille étudiants à marcher hier, à Tizi Ouzou, pour dénoncer le meurtre abject dont a été victime leur camarade, feu Djamel Souak, le 3 février devant le portail même du campus Hasnaoua. La marche de la grande famille estudiantine de l'université Mouloud-Mammeri a commencé à partir du portail Hasnaoua et s'est terminée devant la cour de justice de Tizi Ouzou en passant naturellement par la rue Lamali, l'avenue Abane Ramdane, pour ensuite emprunter le boulevard Larbi-Ben-M'hidi lequel aboutit au siège de la sûreté de wilaya et la cour. Une fois atteinte la cour, les manifestants ont observé d'abord une minute de silence avait de donner suite à leur action, laquelle s'est traduite par un sit-in d'une demi-heure environ. Ensuite, les organisateurs de cette manifestation pacifique ont lu une déclaration dans laquelle a été exprimée toute l'indignation et la frustration de la grande famille universitaire suite au climat de violence qu'elle subit depuis de nombreuses années déjà. La mort violente de leur camarade tué au début de ce mois par un gardien de parking devant le portail de l'université, n'a été que la goutte qui a fait déborder le vase. D'ailleurs, les divers slogans mentionnés sur des banderoles tels « Jusqu'à quand ? « « Je suis Djamel « « (…) «, et portés par des centaines d'étudiants tout au long de la marche, résument à eux seuls le grand marasme régnant dans la ville des Genêts et particulièrement dans l'espace universitaire.

S'agissant de la déclaration rendue publique, les étudiants, par des métaphores au sens aiguisé quant au vrai rôle devant revenir à l'université, relèvent que « suite à l'émoi et au traumatisme engendrés par cet odieux et effroyable assassinat de notre cher et regretté camarade, Djamel Souak, (…) avons l'obligation morale et humaine de réagir et dénoncer fermement la gravité de cet acte barbare d'un temps révolu (…). « « (…) à cet état de fait, poursuit la déclaration, nous dénonçons la violence qui sévit dans notre environnement ; cette situation est une résultante inévitable du laisser-aller des autorités concernées en ce qui concerne les agissements non responsables qui pourrissent notre quotidien et entravent drastiquement notre volonté d'évoluer en paix dans notre société». Tout en rappelant que « l'instruction est un facteur majeur dans la mise en place d'une conscience sociale qui permettra de garantir une vie meilleure pour nos concitoyens «, les rédacteurs de la déclaration pointent du doigt les services étatiques qu'ils accusent d'être devenus « une source de violence et d'instabilité « alors qu'ils auraient dû jouer leur vrai rôle qui est de veiller « l'émergence d'une volonté sociale pour mettre en place des bases solides du progrès. « Les services de sécurité ne sont pas non plus épargnés par les étudiants puisqu'ils sont accusés d'avoir essuyé « un échec face à leur devoir. « Les étudiants poursuivent encore longuement leur diatribe avant d'annoncer qu'ils mettent « l'opinion publique devant ses responsabilités, en déclarant que la violence est une question qui nous concerne tous, et que nous sommes dans l'obligation d'agir contre toute forme de violence et de haine. « « (…).»

Pour rappel, Djamel Souak a été tué d'un coup de couteau par un gardien de parking. Ce parking est un espace public se trouvant juste devant le portail de l'université Hasnaoua. A noter que feu Djamel Souak, qui était âgé de 22 ans et suivait des cours à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, est la troisième victime des gardiens de parking depuis l'année 20I5. Les deux précédentes victimes ont été également tuées à coups de couteau.

**Saïd Tissegouine**



## SÛRETÉ DE WILAYA DE M'SILA

### Saisie de deux pistolets et d'armes de fabrication artisanale

**LES SERVICES** de la sûreté de wilaya de M'sila ont procédé dimanche à l'arrestation d'une bande de malfaiteurs composée de 3 personnes, dont l'âge varie entre 28 et 58 ans, en possession de deux pistolets et des armes de fabrication artisanale ainsi que des projectiles, a-t-on appris auprès de la sureté de wilaya.

Agissant sur informations faisant état de la présence d'un individu fabriquant des armes et des munitions dans le garage de son domicile, près de M'sila, les éléments de la sureté de wilaya ont investi les lieux et procédé à la saisie d'une enclume, une bouteille de gaz butane, un chalumeau, un objet pour le remplissage des cartouches, un moule pour la fabrication de projectiles, deux tamis pour filtrer la poudre, 30 projectiles et deux pistolets de calibre 6 et 8mm en plus de 1.600 kg de poudre, selon cette source. Consécutivement à une demande d'extension de leur compétence, les éléments de la sûreté ont procédé à l'arrestation de deux présumés complices, ce qui a permis de saisir 15,900 kg de poudre, 28 cartouches, 5 armes de confection artisanale et 84 projectiles, a encore indiqué cette même source. Une enquête a été ouverte à ce sujet, tandis que les prévenus ont été déférés devant la justice pour vente d'armes, de munitions et de matières explosives.

**S. T.**

## EL TARF

### Le cadavre d'un sexagénaire retrouvé à El Chatt

**LE CADAVRE** d'un homme, qui faisait l'objet d'un avis de recherche dans l'intérêt des familles, a été retrouvé samedi à El Chatt, a-t-on appris hier auprès des services de la gendarmerie d'El Tarf. Originaire de Besbes, la victime, âgée d'une soixantaine d'années, a été déterrée par des chiens appartenant à un berger ayant amené son troupeau paître dans ce lieu, a ajouté la même source, précisant que dès la découverte macabre, le jeune berger a vite fait d'alerter les services de la gendarmerie.

Le cadavre de la victime, retrouvée dans un état de décomposition avancé, a été transféré à la morgue pour l'autopsie d'usage, a-t-on indiqué de même source. Une enquête a été, par ailleurs, ouverte pour appréhender le ou les auteurs présumés de ce crime qui a suscité émoi et consternation au sein de la population.

**S. N.**

TIR DE MISSILE NORD-CORÉEN

# Grossier mépris des résolutions de l'Onu, selon Moscou

*Une démarche en violation de toutes les normes élaborées par le Conseil de sécurité, selon la Russie qui a fermement condamné le tir d'un nouveau missile balistique dimanche, par Pyongyang.*



Moscou se dit sérieusement préoccupé par un nouveau test de missile effectué le 12 février par la Corée du Nord, apprend-on ce lundi du ministère russe des Affaires étrangères. « Nous considérons le tir de missile nord-coréen réalisé le 12 février comme un énième mépris des normes fixées par les résolutions du Conseil de sécurité de l'Onu. Il est impossible que cela ne suscite pas de préoccupation », a-t-on fait savoir au ministère. Le tir d'un missile balistique depuis la base aérienne de la province de Pyongan du Nord (nord-ouest) a eu lieu à 07h55 ce dimanche 12 février (23h55 samedi, heure de Paris). Selon les militaires sud-coréens, le missile a parcouru environ 500 km avant de tomber en mer du Japon. Le type du missile reste inconnu. Les spécialistes tentent de déterminer s'il s'agit d'un missile à courte ou à moyenne portée. Le gouvernement du Japon a envoyé une protestation à la Corée du Nord à ce propos. L'administration des États-Unis étudie toutes les réponses possibles aux actions de Pyongyang. Suite à la démarche, la Corée du Sud a annoncé qu'elle envisageait la possibilité de tirer des missiles balistiques en réponse au tir de missile. Le Conseil de sécurité de l'Onu se réunira ce lundi 22H00 GMT à la demande des États-Unis, du Japon et de la Corée du Sud. Par ailleurs, le 2 février, James Mattis, le nouveau secrétaire américain à la Défense a visité la Corée du Sud. La question du déploiement du système antimissile THAAD sur le territoire du pays, un dispositif censé protéger la Corée du Sud et le Japon contre la menace nucléaire de la Corée du Nord, était à l'ordre du jour. Dans le cadre de son voyage chez ses alliés en Asie du Nord-Est, James Mattis a visité la Corée du Sud. Il a promis à son homologue sud-coréen Han Min-koo de réaliser « une dissuasion élargie avec l'application d'un large éventail des capacités des États-Unis » par le biais du déploiement du THAAD (système de missiles anti-balistiques américain). Cette décision a provoqué une réaction négative de la Russie et de la Chine, ce système antimissile pouvant être utilisé contre elles. Les deux pays ont marqué leur opposition à cette décision et se sont mis d'accord sur des contre-mesures. **R. I.**

SELON LA PRESSE SIONISTE

# Un plan israélien pour sortir la Syrie de l'axe de la résistance

**AYANT** pendant longtemps dissimulé tant bien que mal son rôle dans la guerre syrienne, les dirigeants israéliens semblent plus enclins à afficher leur volonté de jouer un rôle décisif dans sa reconstruction. Le but final étant toujours de sortir ce pays de l'axe de la résistance. Selon le quotidien israélien Yédiot Aharonot, un plan a été mis sur la table du Cabinet ministériel israélien restreint préconisant de proposer la reconstruction de la Syrie en contrepartie de la reconnaissance par les autorités syriennes de l'annexion des hauteurs du Golan occupé et la réduction de l'influence de l'Iran en Syrie. Faite par le ministre israélien de la Construction et du Logement l'ancien général Yoav Galant, dimanche 12 février, elle s'inscrit dans le cadre des discussions entamées en préparation à la prochaine rencontre entre le président américain, Donald Trump et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahou. L'objectif fixé pour ces tractations étant d'empêcher l'établissement d'un axe Iran-Syrie-Liban et l'instauration en Irak d'un passage terrestre entre ses composantes. « La position d'Israël et son intérêt consistent à faire part devant Trump de l'opposition israélienne à toute présence iranienne en Syrie dans un prochain règlement », a écrit le journal. Cette initiative vise à freiner la « danger iranien qui menace les frontières nord d'Israël », en imposant des obstacles à un passage terrestre entre l'Iran et le Hezbollah au Liban à travers la Syrie. « Le plan tel qu'il est conçu par le ministre israélien prend en compte les intérêts israéliens et américains mais aussi ceux de la Russie et de l'Europe et « du monde sunnite modéré »», estime le quotidien. Il préconise entre autre que les Etats-Unis dirigent une coalition pour la reconstruction de la Syrie via des investissements de plusieurs dizaines de milliers de dollars et accorde à la Russie une reconnaissance internationale de la centralité de son rôle dans ce pays et de son droit d'avoir une base militaire. **R. I.**

## LES TROUPES SYRIENNES APPUYÉES PAR L'AVIATION RUSSE

Elles ne sont plus qu'à 20 km de Palmyre

**L'ARMÉE** syrienne, qui mène son offensive contre Daech dans la région de Plamyre, est parvenue à s'approcher encore davantage de la «perle du Désert». L'aviation russe lui prête main forte, a annoncé ce lundi le ministère russe de la Défense. Moins de 20 km séparent désormais les troupes syriennes de Palmyre, joyau du désert syrien entre les mains de Daech depuis le mois de décembre. «Depuis le 7 février, les détachements de l'armée syrienne ont repris à Daech un territoire de 22 km2. Les agglomérations d'El Kuleybe et de Kirkouk ainsi que les hauteurs stratégiques environnantes ont été libérées», a annoncé dans un communiqué diffusé ce lundi le ministère russe de la Défense. Selon le document, les forces fidèles à Bachar el-Assad ont détruit plus de 180 sites terroristes, y compris 60 points d'appui, 15 dépôts d'armes et 43 véhicules blindés, ainsi que des jeep dotées de mitrailleuses. Plus de 200 terroristes ont été éliminés. En huit jours, l'aviation russe a réalisé plus de 90 sorties de combat dans cette direction, a-t-on indiqué au ministère. Au total, 805 km2 de territoire ont été libérés de Daech dans la province de Homs. Les troupes fidèles au président Bachar al-Assad redoublent actuellement d'efforts contre Daech, en particulier dans la province de Damas et près de Palmyre. Elles délogent progressivement les terroristes du champ pétrolier de Hayyan à l'ouest de la célèbre cité antique, reprise par Daech en décembre.

République Algérienne Démocratique et Populaire

## Ministère de la Communication

# Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

## *troisième édition, 2017*

***« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »***

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

**Objectifs:**
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

**Catégories du prix :**
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

**Conditions de participation :**
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

***Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »***

**Modalités d'attribution du prix :**
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

**Dossier de candidature :**
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
**a)** Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

**b)** Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

**c)** Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

**Dépôt des dossiers :**
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

**La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.**

**Formulaire de candidature :**
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
**http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr**

ANEP ALGER

OPÉRETTE À AHMED-BEY DE CONSTANTINE

# Hizia sur les planches

***La grande salle des spectacles Ahmed-Bey-Zénith de Constantine a ouvert ses portes, en début de soirée de ce samedi 11 février, pour l'opérette Hizia, un spectacle réalisé Faouzi Benbrahim d'après un texte de Azzedine Mihoubi.***

Ce nouveau spectacle a fait l'ouverture du 9e Festival du théâtre arabe à Oran (10-19 janvier 2017), il donne un nouveau souffle à l'histoire d'amour épique de Hizia et Saïd, écrite en poésie par le célébrissime Cheikh Mohamed Seghir Benguitoun. Près de deux heures durant, onze comédiens accompagnés de membres de la troupe des arts populaires de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) et d'artistes du Ballet ont célébré par la musique, la danse et le chant cette histoire d'amour réelle du XIXe siècle, immortalisée dans la mémoire collective algérienne par le poète populaire Benguitoun, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Dans un décor évocateur des paysages sahariens plongés dans une musique aux sonorités bédouines du défunt artiste Mohamed Boulifa, l'œuvre distille l'idylle de deux jeunes cousins dont l'amour a buté sur des traditions tribales sclérosées. Le père de Hizia, Ahmed Ben El Bey, grand dignitaire de la puissante tribu des Dhouaouda dans la région des Zibans, ne pouvant supporter le ouï-dire sur la relation de sa fille et son neveu décide de se faire accompagner de sa fille lors de la traditionnelle transhumance vers les zones du Tell pour rompre toute possibilité de contact avec son cousin. Chagrinée par la séparation qui lui est imposée, Hizia meurt durant le voyage. Ayant perdu goût à la vie après la mort de sa bien-aimée, Saïd s'exile pour vivre en solitaire loin de tout contact avec les hommes, excepté peut-être avec le poète Benguitoun à qui il a demandé d'écrire un poème à la mémoire de Hizia. Un poème magnifique qui sera chanté par de grands artistes comme Khelifi Ahmed,



Abdelhamid Ababssa, Omar El Bar et Rabah Deriassa. La chanteuse et comédienne Lamia Betouche a interprété le rôle de la belle Hizia et l'amoureux passionné, Saïd, est incarné par Nacer Attaoui. Le rôle du narrateur est admirablement joué par Adjrad Jugurtha. Les trois artistes sont tous issus de l'école Alhane oua chabab. Les personnages du père et de la mère de Hizia sont interprétés par les comédiens Mohamed Adjaïmi et Djahida Youcef, dont le choix par le réalisateur Faouzi Benbrahim a renforcé la confiance des autres jeunes artistes. Dans une ambiance nostalgique d'un passé pas si lointain, l'œuvre a réussi à mettre en symbiose tous les éléments du spectacle axé sur le texte du poète Azzedine Mihoubi, l'actuel ministre de la Culture. Produite par l'ONCI, cette opérette s'inscrit dans le cadre d'un projet de mise en valeur des chefs d'œuvres du patrimoine immatériel national, en faisant appel en même temps à des artistes chevronnés et à d'autres plus jeunes au talent avéré, selon Faouzi Benbrahim qui a également précisé qu'une tournée nationale sera prochainement organisée.

**R. C**

SPECTACLE DE CHINE À L'OPÉRA D'ALGER

# Un hommage à la Mongolie-Intérieure

**LA TROUPE** Ethnic Opera and Dance Drama Theater de Chine s'est produite sur la scène de l'Opéra Boualem-Bessaieh d'Alger, dans la soirée de ce dimanche 12 février, pour le spectacle Les belles plaines de mon pays.

Au lendemain de la comédie musicale Madiba, un spectacle rendant hommage à Nelson Mandela, leader de la lutte contre le régime de l'apartheid en Afrique du Sud, le public de l'Opéra Boualem-Bessaieh d'Alger aura rendez-vous avec la troupe chinoise Ethnic Opera and Dance Drama Theater. Dans sa production Les belles plaines de mon pays, celle-ci mettra à l'honneur la région autonome de la Mongolie-Intérieure. Avec l'interprétation de chants et la représentation de pièces chorégraphiques liées à cette région (située au nord de la Chine, dans le Centre-Est de l'Asie, et pays frontalier à la Mongolie et à la Russie), cette troupe a mis en valeur un pan du patrimoine. A l'ouverture de ce spectacle ,organisé dans le cadre de la célébration du 59e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et l'Algérie et aussi dans le contexte du nouvel an chinois, trois artistes ont interprété en chœur un chant. Un chant qui se veut une hymne à la gloire des territoires de Mongolie. Sous les déclamations de vers lyriques une troupe de danseurs a présenté un spectacle chorégraphique célébrant le nouvel an chinois, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Cette troupe originaire de la



ville de Zhefeng a également exécuté des chants khoomei, c'est à dire un style de chant traditionnel, inscrit au patrimoine immatériel universel de l'Unesco, interprété en hommage et en louanges aux ancêtres et héros du peuple mongol. C'est le légendaire guerrier et fondateur de l'empire mongol au XIIIe siècle Gengis Khan que la troupe a honoré.

**R. C**

## CONTRE-POUVOIRS À L'AFFICHE DU 27E FESTIVAL DU FILM AFRICAIN À PORTLAND

**LE DOCUMENTAIRE** Contre-pouvoirs, réalisé par l'Algérien Malek Bensmail, est au programme du 27e Festival du film africain Cascade qui se poursuit jusqu'au 04 mars à Portland, dans l'Oregon aux Etats-Unis. Cette coproduction algéro-française sera projeté en version anglaise sous le titre Checks and balances aux côtés de films de Tunisie, du Maroc et d'Egypte, entre autres. Sorti en 2016, ce film documentaire de 97 minutes, écrit et réalisé par Malek Bensmail propose une réflexion sur la situation de la presse dans le contexte des présidentielles de 2014 en Algérie. 25 films, entre longs et courts métrages d'une quinzaine de pays africains dont A peine j'ouvre mes yeux de Tunisie, La Isla du Maroc, L'œil du cyclone du Burkina Faso sont au programme du 27e Festival de Portland ouvert le 03 février dernier. Projeté une seule fois en Algérie aux 13èmes Rencontres cinématographiques de Béjaïa, Contre-pouvoirs sera à l'affiche de plusieurs manifestations cinématographiques en Europe et aux Etats-Unis, notamment. Il est également projeté aux 26èmes Journées cinématographiques de Carthage (JCC) et au Festival international du film de Tétouan au Maroc où il est primé.

# SORTIR

**MONOLOGUE**
Le comédien Fodil Assoul (auteur et metteur en scène) dans la pièce Zalamite. Aujourd'hui, mardi 14, et demain, mercredi 15 février. 18h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger. Ça fait du bien là où ça fait très mal.

**MANGA**
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs algériens. Ateliers de création: écriture du scénario, dessin des personnages, story-board, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres à 15h.
- Mercredi 15 février : Remise des prix Cosplay Algérie (édition Z-Link, ONDA, FIBDA).
- Samedi 18 février : Rencontre avec les bédéistes Oudjiane, Ait Hamou Riadh, Said Sabaou, Aidaoui Mohamed. Consulter: mama-dz.com

**VARIETE**
La chanteuse auteure et compositeur Nawel Mebarek en concert exceptionnel avec son orchestre Lfamilia. Le jeudi 16 février. 19h. Ibn Zeydoun, Alger.

**SCENE**
Spectacle La Servitude volontaire avec le comédien François Clavier. Jeudi 16 février. 19h30. Institut français d'Alger. Le discours de la Servitude volontaire, texte que Etienne de La Boëtie a écrit à 17 ans et qui est sidérant de clarté politique. Traduction de Séverine Auffret (Ed. Fayard, 1995). Adaptation et mise en scène de Stéphane Verrue. Production / diffusion Cie Avec vue sur la mer / Arras.

**ORIENTAL**
Les chanteurs Nawal Zoghbi et Wael Jassar en concert. Le vendredi 17 février. 20h. Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, Alger. Consulter : wellsound-dz.com

**FERAOUN**
Conférence Mouloud Feraoun : un écrivain engagé par José Lenzini, journaliste (Var Matin, Le Monde, La Tribune, BFM) et professeur à l'Ecole de journalisme et de communication de Marseille. Mardi 21 février. 18h. Institut français d'Alger.

**THEATRE**
Les dernières représentations de la comédie musicale et dramatique Torchaka. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger. 18h. Du mardi 21 au samedi 25 février (sauf le 23). Ecriture et mise en scène de Ahmed Rezague. Une grande histoire d'amour entre un couple d'allumettes dans une grande ville, dans une société très conservatrice.
Contact : 0552 081 316

**CHANGEMENT**
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ... Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

AMINAZOUNE@YAHOO.FR

## DIFFÉRENCES ENTRE MALADIE CŒLIAQUE, SENSIBILITÉ AU GLUTEN NON CŒLIAQUE ET ALLERGIE AU BLÉ

**LA MALADIE** cœliaque (intolérance au gluten), la sensibilité au gluten non cœliaque (SGNC) et l'allergie au blé sont à distinguer. Le gluten est un composé d'amidon et de protéines qui se trouve dans certains grains comme les différentes espèces de blé (blé dur, épeautre, kamut…), l'orge et le seigle, c'est-à-dire dans une multitude d'aliments comme le pain, les pâtes, les biscuits, les sauces, les plats préparés.
Selon les spécialistes, la maladie cœliaque est une maladie auto-immune dans laquelle le système immunitaire attaque la muqueuse de l'intestin grêle après l'ingestion de gluten, chez une personne génétiquement sensible. Elle se manifeste par des symptômes gastro-intestinaux, tels que des douleurs abdominales, une diarrhée et des ballonnements. La maladie est diagnostiquée au moyen d'analyses sanguines, d'une biopsie de l'intestin grêle et d'un soulagement des symptômes suivant le retrait du gluten de l'alimentation.

### ENVIRON 1 % DE LA POPULATION SERAIT AFFECTÉE PAR LA MALADIE CŒLIAQUE.

Dans la sensibilité au gluten non cœliaque (SGNC), des personnes qui ne présentent pas les marqueurs sanguins, tissulaires, et génétiques de la maladie cœliaque ont des symptômes qui apparaissent peu de temps après l'ingestion de gluten et qui disparaissent suite au retrait du gluten de l'alimentation.
Elle se manifeste par des symptômes gastro-intestinaux similaires à la maladie cœliaque ainsi que des symptômes systémiques tels que fatigue, maux de tête, douleurs articulaires et musculaires, problèmes cognitifs, perturbations de l'humeur...
Elle serait causée par des réactions immunitaires différentes de celles de la maladie cœliaque, expliquaient des chercheurs de l'Université Columbia dans la revue Gut en 2016.
Comme la maladie cœliaque, elle toucherait environ 1 % de la population, rapportaient ces chercheurs.

### L'ALLERGIE AU BLÉ

L'allergie au blé figure parmi les allergies les plus fréquentes. Les symptômes sont analogues à ceux d'autres allergies alimentaires : bouffée de chaleur au visage, urticaire ou éruption cutanée, rougeur et démangeaison de la peau, gonflement des yeux, du visage, des lèvres, de la gorge et de la langue, difficultés à respirer, à parler ou à avaler, faiblesse, crampes, diarrhée ou vomissements, chute de la tension artérielle, accélération du rythme cardiaque, évanouissement…

### L'ALIMENTATION SANS GLUTEN

Contrairement à une croyance répandue, une alimentation sans gluten n'est pas plus saine pour les personnes qui n'en ont pas besoin. Au contraire, les aliments sans gluten contiennent généralement moins de fibres que les aliments au blé. Ils contiennent aussi souvent beaucoup plus d'additifs a rapporté une enquête du magazine « 60 millions de consommateurs » de l'Institut national français de la consommation.

# L'Agence nationale des produits pharmaceutiques sera une «référence» en Afrique

*L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), qui sera opérationnelle dès ce est un «acquis important» pour l'Algérie et est appelée à devenir une «référence» en la matière en Afrique, a affirmé à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.*

Intervenant à l'occasion du lancement officiel des activités de cette nouvelle structure, le ministre a qualifié celle-ci d'»acquis important» pour l'Algérie ainsi que pour les professionnels, soulignant qu'elle est appelée à devenir une «référence» à l'échelle continentale.
L'Algérie est appelée à «chapeauter une grande partie de l'Afrique, voire tout le continent» en ce qui concerne les produits pharmaceutiques
L'Algérie est appelée à «chapeauter une grande partie de l'Afrique, voire tout le continent» en ce qui concerne les produits pharmaceutiques, a insisté M. Boudiaf, soulignant l'existence d'une plateforme à même de concrétiser cette ambition contenant plus de 80 usines dédiées à la production pharmaceutique.
M. Boudiaf a exprimé, en outre, le souhait que cette agence puisse acquérir la «même réputation» que celle du Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP), aussi bien à l'échelle régionale qu'internationale, appelant les responsables de l'agence de travailler en «étroite collaboration» avec leurs homologues étrangers afin d'être au diapason des perpétuelles évolutions en matière pharmaceutique.
«Nous devons travailler à court et moyen termes pour maîtriser les nouvelles technologies inhérentes à la production de médicaments», a-t-il ajouté, se félicitant que la production nationale «couvre actuellement plus de 60% des besoins de la population».
La production locale «ne doit pas être orientée vers les laboratoires internationaux mais doit, au contraire, être promue



de sorte à attirer ces laboratoires et les potentiels investisseurs vers elle», a-t-il recommandé.
Le ministre s'est engagé, dans ce contexte, à accompagner les producteurs nationaux et à leur garantir «la stabilité de l'environnement» lié à leurs activités.
Assurant, par ailleurs, qu'il n'y aura «plus de pénurie» de médicaments, M. Boudiaf a considéré que la disponibilité de ces produits relevait de la «souveraineté nationale» avant d'annoncer une prochaine révision de l'organigramme du département ministériel qu'il dirige.
Interpellé sur cette question, lors d'un point de presse animé en marge de cette rencontre, le directeur général de la Pharmacie au ministère de la Santé, Hamou Hafedh, a déclaré que «l'ensemble des programmes du médicament strictement importé, est complètement libéré», précisant que le médicament a représenté, en 2016, quelque 92% de la totalité de la production pharmaceutique nationale et 54% par rapport à la facture globale nationale. Créée il y a plus d'une année, l'Agence nationale des produits pharmaceutiques est une autorité administrative indépendante qui a pour missions essentielles, entre autres, l'enregistrement de médicaments ainsi que l'homologation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux destinés à la médecine humaine.
Elle est également chargée de «veiller à la sécurité, l'efficacité, la qualité et le contrôle de ces produits et à en assurer la régularisation du marché».

# L'augmentation du nombre de cancéreux liée à la croissance démographique

**LA CROISSANCE** de la population agit sur l'augmentation du nombre de malades atteints de cancer, a souligné dimanche à Constantine Pr Messaoud Zitouni, chargé de la coordination, du suivi et de l'évaluation du Plan national de lutte contre le cancer (PNAC).
Effectuant en compagnie du directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales, Tidjani Hassan Haddam, une visite au siège de la direction locale de la CNAS, Pr. Zitouni a fait part de l'existence d'un «lien» entre l'augmentation du nombre de cancéreux et la croissance démographique.
L'Algérie enregistre une centaine de cas de cancer pour chaque 100.000 habitant, a révélé le même spécialiste, précisant que le traitement et les programmes de dépistage précoce permettent de découvrir plus tôt certaines formes de cancer et, par conséquent, contribuent à diminuer cette pathologie. Dans ce sens, Pr. Zitouni a indiqué qu'une meilleure prise en charge de cette maladie «lourde» nécessite une «parfaite» organisation en matière de prévention, faisant part également de l'importance de la «coordination» entre la corporation médicale et la société civile pour lutter efficacement contre cette maladie. Le Plan national de lutte contre le cancer a pour principal but de réduire la mortalité chez les malades atteints de cancer, a rappelé le même spécialiste qui est revenu sur les importants moyens logistiques mis en œuvre par l'Etat pour permettre la réussite de cette stratégie.
Pr. Zitouni et le DG de la CNAS, qui ont eu à visiter les différents services de cette direction de wilaya, notamment le service de diagnostic et de la mammographie, ont appelé le personnel à veiller au bon accueil des malades et à œuvrer à la participation au PNAC à travers l'organisation des actions sur le terrain, privilégiant également la communication.

## RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

-Une JFMC sur les maladies systémiques, l'arthrose et l'ostéoporose le 23 Février au Centre familial de Ben.Aknoun
Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale(LAAR) organisera le Jeudi 23 Février 2017 au Centre familial de Ben.Aknoun-Alger une journée de formation médicale continue pour les médecins généralistes, spécialistes du secteur public et privé sur les actualités des affections rhumatologiques prévalentes : Maladies systémiques, Arthrose et Ostéoporose.
L'après midi (portes ouvertes) sera dédié aux patients atteints de rhumatismes et les parents.
Les médecins intéressés doivent se rapprocher auprès du secrétariat de la LAAR afin de prendre les dispositions nécessaires à leur accueil.
L'inscription est obligatoire et gratuite pour tous par fax au 021 38 41 21 ou par e-mail : fadhila.cherdouh@hotmail.fr. Pr A.Ladjouze-Rezig, Présidente de la LAAR
-ouverture des travaux du 1er congrès international de chirurgie thoracique le 24 février à Oran
Le 1er congrès international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, a-t-on appris jeudi de ses organisateurs.
Initiée par la Société algérienne de chirurgie thoracique, et ayant pour thème principal le cancer bronchique et réunira des experts nationaux et étrangers qui aborderont les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention.
-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger
-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine
-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna
-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

# Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable

***Il convient de préciser que le Saint Coran n'a subi aucune falsification, contrairement aux autres Livres révélés confiés aux hommes, tels les Ecritures bibliques et évangéliques et autres, reçues de la part du Seigneur par les Prophètes Abraham, Moïse, David et Jésus-Christ, les recommandations divines qui y sont consignées, ont subi toutes sortes de falsifications faisant que leurs contenus se trouvent tout ou en partie modifiés.***

**Par Cheïkh Tahar Badaoui**

C'est ainsi qu'on pourra lire dans une des citations de la Thora (livre écrit de toutes pièces par les grands Maîtres et Rabbins d'Israël, plusieurs siècles après Moïse, comme dirait notre penseur Zaghloul En Nedjar) que «Yahoua » est le Dieu du peuple juif. Ô Juifs, vous devez dominer des contrées, exterminer des populations rebelles, et vous accaparer de leurs biens car tout vous appartient. Vous formez sur terre le peuple élu de Dieu. »

Comment pourrait-on concevoir une telle hérésie, ou imaginer un tel blasphème à l'égard des Ecritures saintes ; prêchant toutes, depuis les Ecritures du Prophète Chith, (après Adam) la foi en une seule et unique divinité qu'est Allah le Tout Puissant, le Créateur de l'Univers, enseignant les valeurs morales et notamment l'égalité entre les hommes ?

Oui, toutes les Ecritures saintes authentiques, eurent pour finalité la protection de la foi du croyant en un Dieu unique, sans idolâtres, sans intermédiaires ou intercesseurs pour quelque motif que ce soit, la protection de ses biens, de sa dignité, de sa raison, de sa progéniture, en lui interdisant même à lui-même de souiller sa vie d'ici bas, d'autant plus qu'il devra en répondre devant son Créateur, ou de souiller celle des autres, de s'accaparer des richesses par des voies et moyens illicites (vol, jeux de hasard, l'usure, mettant en péril l'équilibre économique entre les nantis et les populations à faibles revenus, et autres moyens d'exploitation de l'homme par l'homme), de détruire son foyer par des relations extraconjugales, de calomnier ou de déshonorer son épouse, de ne guère nuire à sa raison par des boissons enivrantes ou produits toxiques, de respecter le patrimoine matériel, moral et culturel d'autrui ; tout cela pour édifier une société pilote prêchant le bien être entre les hommes.

Notre Seigneur Allah, qu'Il Soit exalté, ne manque pas d'affirmer dans le Saint Coran l'incapacité des hommes et même des Djinns (créatures de Feu) à produire une œuvre pareille, incapacité qui se vérifiera après que ceux-ci eurent échoué dans leurs tentatives, de relever ce défi : « Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre serviteur, tâchez donc de produire une sourate semblable et appelez vos témoins que vous adorez en dehors de Dieu, si vous êtes véridiques. Si vous n'y parvenez pas ; et à coup sûr, vous n'y parviendrez jamais, parez vous donc contre le feu qu'alimenteront les hommes et les pierres, lequel destiné aux infidèles. (Sourate dite « La Vache » ou dite « Al Baqarah » Versets 23 et 24). Dans un autre Verset, il est dit : « Dis : Même si les hommes et les djinns, s'unissaient pour confectionner quelque chose de semblable à ce Coran, ils n'y parviendraient guère, même s'ils se soutenaient les uns les autres. » Sourate dite « Le Voyage nocturne » Verset 88).

Après la mort du Prophète, Salut Divin Sur Lui, le Saint Coran fût sujet à des interprétations diverses de la part des érudits et savants imams qui portèrent sur le sens à donner à certains de ses Versets, ce que les premiers Musulmans n'avaient nullement besoin de faire, puisque le Prophète, fût de Son vivant, la référence la



plus parfaite et la plus sublime pour eux et une autorité incontestée en cas de litige.

En conséquence et de ce point de vue, on vit le domaine de la pensée humaine s'élargir et des avis et autres écoles juridiques apparaître et se multiplier non pas pour édifier d'autres religions, qui s'imposeraient à l'Islam, mais seulement pour essayer de comprendre et d'expliquer ce que le Saint Coran contient comme suppositions et probabilités d'opinions. Ces commentateurs, prenaient d'ailleurs le soin d'appuyer leurs interprétations personnelles du Texte coranique, de Paroles du Prophète ou de Ses actes ainsi que des règles générales dérivées de l'esprit de l'Islam.

Ce faisant, ces commentateurs, ne voyaient en leurs contributions qu'un effort d'interprétation, qui ne saurait être imposé à quiconque. Bien au contraire, ils se firent fort d'affirmer que tout un chacun, jouissant de la capacité de compréhension du Texte sacré, pouvait user de sa liberté d'opinion et de raisonnement.

Quant aux croyances fondamentales (foi en Dieu, en le Jour ultime etc.) et les principaux fondements de la Chari'a (obligation de la Prière, de la Zakât (impôt rituel), du Jeûne du mois sacré de Ramadan, du Pèlerinage à la Mecque, du Djihad, moyen de défense des causes nobles et justes, l'inviolabilité du caractère sacré de la vie, de l'honneur et des biens), les textes qui les consacrent sont clairement formulés dans le Saint Coran et ne prêtent à aucune équivoque, ni ne sont passibles de l'effort d'interprétation. A partir de là, ce sont multipliés les avis et les opinions portant sur les ramifications découlant du dogme fondamental (citons entre autres, l'addition des attributs de Dieu, à Son Essence, la création par l'homme de ses actes, par le libre arbitre, la Vision manifeste de la Face de Dieu, le Jour de la Résurrection aux élus du Seigneurs, la nécessité des bonnes mœurs etc.) et sur les actes découlant des fondements des lois et des règles jurisprudentielles, (citons par exemple l'obligation d'essuyer la tête entière, ou en partie, lors des ablutions etc.)

Si cette nature de l'Islam, que nous venons de voir indique quelque chose, c'est sans aucun doute, le fait qu'il est une Religion qui s'accommode fort bien de la liberté de pensée, sensée, et qui ne se contente pas – au-delà de son dogme fondamental et des principes de sa législation – d'un seul mode de pensée ou d'une seule voie de législation. De par cette liberté, l'Islam a pu coexister pacifiquement avec toutes les cultures et les civilisations que le savoir humain a édifiées pour le bien être de l'Humanité et son essor.

En Islam, le dogme constitue le fondement sur lequel s'établit la législation qui constitue, en quelque sorte, la manifestation de la foi, dans la vie quotidienne. En effet, la législation ne saurait exister et s'épanouir sans le dogme, car sans lui, elle n'est qu'une élévation sans fondement. Le dogme agit comme force spirituelle sur l'âme en l'appelant au respect et à l'application des lois de la législation sans que cette âme n'ait besoin, pour ce faire, d'un appui extérieur.

Ainsi, l'Islam appelle à une complémentarité parfaite entre le dogme et la législation de façon à ce que le dogme soit la base et la force de propulsion vers la législation qui sera en quelque sorte, une réponse du cœur à la foi. Seule cette complémentarité est en mesure de paver le chemin du salut promis par Dieu à Ses serviteurs croyants.

Cela dit, quiconque ajoute foi au dogme sans tenir compte de la législation, ou bien il applique la législation sans donner au dogme son véritable respect, celui là ne sera nullement considéré aux yeux du Seigneur, comme étant un musulman ni comme quelqu'un qui marche sur le chemin du salut tel que tracé par Sa Volonté.

Tel est l'Islam dans son dogme comme dans sa législation et devant lesquels sont égaux - du point de vue de ce dogme et de cette législation – tous les êtres humains et toutes les nations quelles que soient leurs différences, de sexe, de couleur ou de disparités sociales, dussent- elles opposer un président à un simple citoyen ou un riche à un pauvre.

En effet, il n'y a en Islam que la force de la foi et l'adhésion totale aux lois qui déterminent le degré d'allégeance et de piété liant l'homme à Dieu ainsi que l'affirme le Saint Coran dans plusieurs de ses Versets et notamment : « Ô hommes ! Nous vous avons créé d'un mâle et d'une femelle, et nous avons fait de vous des peuples et des tribus, pour que vous vous entre- connaissiez. Le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux. » (Sourate dite : « Les Appartements » Verset 13).

Il convient de préciser dans cet ordre d'idées que l'Islam voit la responsabilité religieuse de la femme équivalente à celle de l'homme, car tout comme lui, elle est sensée avoir la foi et faire de bonnes œuvres.

L'Islam a garantit en conséquence, l'indépendance de la responsabilité de la femme par rapport à celle de l'homme, du fait que la corruption de ce dernier ne pourrait avoir de répercussions sur la piété de son épouse et vice versa. Chaque femme, de même que chaque homme, sera récompensé, selon son mérite et châtié en fonction de ses actes comme l'indique le Saint Coran, dans plusieurs de ses Versets. La femme est à même de disposer comme elle l'entend de ses biens, sans être soumise au veto du mari, alors que dans les pays qui se disent modernes et civilisés, ce droit de veto du mari n'a été supprimé que récemment aux environs des années soixante dix du siècle dernier.

L'Islam réserve à la femme une considération enviable. En effet, la position de la mère est très exaltée dans la tradition islamique, à telle enseigne que le Paradis se trouve placé juste aux pieds des mamans, comme le souligne une des injonctions du Prophète, Salut Divin Sur Lui. Quant à la femme comme épouse, elle est élevée également à un rang des plus nobles, car le Prophète incite les maris à avoir un comportement des plus chaleureux vis-à-vis de leurs conjoints en disant : « le meilleur parmi vous est celui qui est le meilleur envers sa femme, et Moi, j'en suis le meilleur d'entre vous.

En effet, dans Son mémorable discours d'adieu prononcé, lors de Son dernier Pèlerinage, le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui parla longuement de la femme, et entre autres : « Et puis, ô peuple, en vérité,vos femmes ont des droits sur vous, autant que vous avez des droits sur elles. »

« A elles de ne pas laisser fouler vos lits par d'autres que vous, de ne pas laisser entrer dans vos demeures, sans votre autorisation ceux que vous détestez et de ne pas commettre de turpitude. Si elles le font, alors Dieu vous permet de réprimander, de les écarter de vos lits et les frapper non d'une manière féroce ; si elles s'en abstiennent et vous obéissent, à vous alors de pourvoir à les nourrir et les vêtir selon la bonne coutume. Et je vous commande de bien traiter les femmes, car elles se trouvent chez vous, telles des captifs, ne possédant rien pour elles ; aussi les considérez vous comme un dépôt offert par le Seigneur, à l'effet d'en jouir en vertu de la Parole de Dieu. Craignez donc Dieu en ce qui concerne les épouses et je vous ordonne de les bien traiter. Attention ! Vous ai-je fait parvenir (Mon message) ? Ô Dieu ! Soit témoin.»

**C. T. B.**

**A suivre**

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOLLEY-BALL (FAVB) : L'AGO FIXÉE AU 21 FÉVRIER

**L'ASSEMBLÉE** générale ordinaire de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) a été fixée au 21 février à 15h00 à la salle de réunion du Pari sportif algérien à Chéraga (Alger), a-t-on appris dimanche auprès de l'instance fédérale. La réunion portera sur la lecture pour approbation des bilans moral et financier de l'exercice 2016, ainsi que du bilan du mandat olympique 2013-2016.A la fin des travaux, l'assemblée aura à élire les membres de la commission de candidatures et celle de recours, en prévision de l'assemblée général élective prévue, réglementairement, 15 jours après la tenue de l'AG ordinaire.

## SPORTS : GYMNASTIQUE

### Les AGO et AGE de la FAG fixées au 18 février et 4 mars

**DANS LE CADRE** du renouvellement des instances des fédérations et du mandat olympique, la Fédération algérienne de gymnastique (FAG) annonce avoir arrêté la date du 18 février pour la tenue de l'Assemblée générale ordinaire (AGO), au centre sportif de Souidania, pour la présentation des bilans moral et financier du précédent exercice et celui du mandat olympique (2013/2016). A l'issue des travaux de l'AGO, une commission de candidature et de recours sera mise sur pied pour préparer l'Assemblée générale élective (AGE), programmée pour le 4 mars prochain au centre de Souidania, pour l'élection d'un nouveau président de la FAG et des membres du bureau fédéral.

## FÉDÉRATION DE KARATÉ (FAK) : LES DATES DES AGO ET AGE ARRÊTÉES

**LA FÉDÉRATION** algérienne de karaté (FAK) a arrêté les dates de ses assemblées générales, ordinaire et élective pour le mandat olympique (2017-2020), a-t-on appris dimanche auprès du secrétaire général de l'instance fédérale. L'assemblée ordinaire aura lieu, le vendredi 24 février à 9h00 au siège du Comité Olympique et Sportif Algérien (COA) et l'élective est fixée pour le 3 mars à la même heure et au même endroit, a ajouté le SG, Slimane Mesdioui. La semaine dernière, la fédération a tenu une assemblée extraordinaire pour l'engagement d'un nouveau commissaire aux comptes. L'assemblée générale ordinaire (AGO) portera sur la lecture pour approbation des bilans moral et financier de l'exercice 2016, ainsi que du bilan du mandat olympique 2013-2016.A la fin des travaux, l'assemblée aura à élire les membres de la commission de candidatures et celle de recours, en prévision de l'assemblée général élective qui désignera la nouvelle équipe de la fédération algérienne de karaté durant le prochain mandat olympique (2017-2020).

## SPORTS : HALTÉROPHILIE/L'AGO DE LA FAH AURA LIEU LE 22 FÉVRIER

La Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH) tiendra son Assemblée générale ordinaire (AGO) le mercredi 22 février à 9h30 au complexe sportif Sveltesse (Chéraga). Plusieurs points seront à l'ordre du jour : rapport moral, rapport financier de l'année 2016, et installation de la commission électorale. L'AGO sera suivie par l'Assemblée générale élective (AGE), comme le stipule la réglementation, dans un délai de 15 jours.

# Tennis / Tournoi ITF «juniors» Mehdi-Bouras : Huit des quatorze algériens déjà éliminés

***Huit des quatorze tennismen algériens (garçons) engagés dans le tournoi ITF «junior» Mehdi Bouras ont été éliminés au premier tour du tableau des qualifications de cette compétition, organisée du 14 au 18 février 2017, au Tennis Club d'Hydra (Alger).Samir Hamza Reguig a été le premier à passer à la trappe, après sa défaite (6-2, 6-2) contre l'Espagnol Javier Lopez Rodriguez.***



Puis c'était au tour de Amine Yemi de quitter prématurément ce tournoi, dédié à la mémoire de l'ancien international junior Mehdi Bouras, décédé en 2013, à l'âge de 24 ans, après sa défaite par deux sets à un (6-2, 4-6, 3-6) contre le Tunisien Omar Ata.La suite des qualifications n'a pas été meilleure, avec la sortie de trois autres algériens, à savoir : Yanis Azzi, après sa défaite (6-2, 6-0) contre l'Espagnol Juan Carlos Garcia. Yannis Benmansour après avoir perdu (6-0, 6-20) contre le Togolais Charles Alipoe, et Redouane Sebih, qui s'était incliné (6-1, 6-0) contre le Français Nicolas Tepmahc.La débâcle s'est poursuivie avec la sortie de Mohamed Forkane Lebdi, après sa défaite (6-1, 6-1) contre le Finlandais Peetu Pohjola, qui fut suivie de l'élimination d'Aymen Abderrahmane Ali Moussa après sa défaite (6-0, 6-2) contre la tête de série N°5, le Français Valentin De Carvalho.Akram Azem a été également éliminé dès le premier tour des qualifications, suite à sa défaite (6-1, 6-0) contre le Malgache Toky Ranaivo. Les Algériens Mohamed Ali Abibsi et Khalil Adel Radjaâ sont les seuls des dix candidats entrés en lice dans ce tournoi dimanche, à avoir passé le premier tour des qualifications.

Abibsi, après avoir concédé le premier set (6-3) contre le Marocain Assil Boussayari s'est bien ressaisi et s'est qualifié (6-4, 6-2), au moment où Radjaâ a été plus expéditif contre un autre Marocain, Youssef Sahli, qu'il a éliminé assez facilement (6-1, 6-4).Les derniers espoirs algériens reposent donc sur les quatre candidats (garçons) qui vont bientôt faire leur entrée en lice dans cette compétition, à savoir : Youcef Rihane, Toufik Sahtali, Mohamed Racym Rahim et Hani Kedjour. L'Algérie est également représentée par 6 filles dans ce tournoi: Lynda Benkaddour, Nesrine Troubia, Houria Boukholda, Meriem Azzoug, Nada Laraba et Feriel Zitouni.Salah Bouzidani est le directeur de ce tournoi, officié par le juge-arbitre algérien Hakim Fatah, détenteur d'un ''silver badge'' et qui dirige les deux

### CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE «OPEN» D'HIVER:

# Plus de 200 nageurs à Alger

**PLUS DE 200** nageurs (garçons et filles) sont attendus pour prendre part au championnat d'Algérie «Open» d'hiver en petit bassin (25m), prévu du 14 au 18 février à la piscine de Bab Ezzouar (Alger), a-t-on appris dimanche de la Fédération algérienne de natation (FAN).Selon les techniciens de la discipline, les titres mis en jeu seront disputés entre plusieurs clubs, notamment le GS Pétroliers (détenteur du trophée), l'USM Alger, le NR Dely Ibrahim, l'ASPTT Alger, l'OC Alger, le Sahel Nautique El-Biar et d'autres formations qui semblent monter en puissance ces derniers temps, à l'image du WA Tlemcen. Le programme des épreuves est réparti sur huit séances, à raison de deux séances par jour (matin et fin d'après-midi).

14 février 2017:
9h00 (séries): 100m NL (Dames), 400m NL (Messieurs), 200m Brasse (D/M), 100m 4 Nages (D), 100m Dos (M), 100m 4 Nages (M).17h00 (finales): 100m Nage Libre (D), 400m Nage Libre (M), 200m Brasse (D/M), 100m 4 Nages (D), 100m Dos (M), 100m 4 Nages (M).

15 février 2017:
9h00 (séries): 50m Nage Libre (M/D), 200m 4 Nages (M), 50m Brasse (D), 100m Papillon (M), 200m Papillon (D), 1500m Nage Libre (M), 4x100m 4 Nages (D/M).17h00 (finales): 50m Nage Libre (M/D), 200m 4 Nages (M), 50m Brasse (D), 100m Papillon (M), 200m Papillon (D), 1500m Nage Libre (M), 4x100m 4 Nages (D/M).

16 février 2017:
9h00 (séries): 800m Nage Libre (D), 200m Nage Libre (M), 50m Dos (D), 50m Papillon (M), 200 4 Nages (D), 100m Brasse (M), 100m Papillon (D), 4x200m Nage Libre (M/D).17h00 (finales): 800m Nage Libre (D), 200m Nage Libre (M), 50m Dos (D), 50Papillon (M), 200 4 Nage (D), 100m Brasse (M), 100m Papillon (D), 4x200m Nage Libre (M/D).

17 février 2017:
9h00 (séries): 200m Dos (D), 50m Dos (M), 400m 4 Nages (D), 50m Brasse (M), 50m Papillon (D), 200m Papillon (M), 200m Nage Libre (D), 4x100m Nage Libre (D/M).17h00 (finales): 200m Dos (D), 50m Dos (M), 400m 4 Nages (D), 50m Brasse (M), 50m Papillon (D), 200m Papillon (M), 200m Nage Libre (D), 4x100m Nage Libre (D/M).

18 février 2017:
9h00 : 400m Nage Libre (D), 100m Nage Libre (M), 100m Brasse (D).

## MEETING EN SALLE D'EAUBONNE (400M) :

### Les Algériens Benchaâ et Bouhadda sur le podium

**LES ATHLÈTES ALGÉRIENS** Fethi Benchaâ et Sofiane Bouhadda ont décroché respectivement les 2e et 3e places sur le 400m du meeting en salle d'Eaubonne, disputé dimanche soir dans la capitale française, Paris.

Benchaâ a réussi un chrono de 47.93, derrière le Français Jordier Thomas, vainqueur en 47.14, alors que Bouhadda a terminé 3e en 48.13.»La course a été beaucoup plus tactique», a expliqué Bouhadda, ajoutant que le vainqueur l'avait ''enfermé» lui et Benchaâ «pendant le rabattement''.Il s'agit de la 2e sortie de Bouhadda en salle cette saison, après avoir réussi 47.84 au meeting de Reims, alors que Benchaâ avait réalisé 47.31 lors de cette même compétition.

COUPE DE LA CAF: BECHEM UNITED 2-1 MCA

# Le Mouloudia peut espérer



Accra Stadium du Ghana, terrain praticable, temps chaud et humide, affluence faible, arbitrage de M. Sanogo Boulima assisté par Christian Ouadragou et Aboudara Ouigo.Buts : Toure 47' (p), Seguer 65', Yaw Annor 76' Averts : Amed Toure 11', Bouhenna 43'
BUFC : Isaac Akrong Akrong (Lawrance Osei72'), Amos Acheampong, Asante Agyemang, Abdul Bashiru, Daniel Agyin, Solomon Mensah, Yaw Annor, Joseph Amoah, Amed Toure (Yaw Annor 69') ; Mohammed Hamza (Kofie Bekde63'), Danso Akoto,
Ent : Vincenzo Alberto Annes
MCA : Chaouchi, Hachoud, Mebarakou, Azzi, Bouhenna, Kacem, Karaoui, Derrardja (Mansouri 46'), Bouguèche, Mokdad (Aouedj 61'), Seguer (CEO85').
Ent : Kamel Mouassa

En dehors du résultat qui laisse de la place à tous les espoirs de voir le Mouloudia composter son billet pour le prochain tour de la coupe de la CAF, dans une semaine sur la pelouse du stade du 5-Juillet, c'est surtout ce fait marquant caractérisé par l'altercation en cour de match entre le coach Mouassa et le joueur Mokdad qui est à signaler. Du jamais vu. Une scène regrettable qui a terni l'image du Doyen et celle du football national en terre étrangère. Les faits sont graves au point où l'incident a obligé le référé à interrompre le match et faire appel aux services de sécurité pour mettre fin au pugilat entre le coach et Mokdad. Ce dernier n'ayant pas apprécié son remplacement par Aouedj à la 61', s'est laissé emporter, en adressant des récrimination à son coach en rejoignant le banc de touche. Touché dans sa dignité, le Guelmi en est venu aux mains selon les propos de certains présents et les images d'une vidéo qui circule sur le Net. Des faits très graves qui auraient pris une autre tournure n'eût été l'intervention des joueurs , des membres du staff qui ont séparé les deux hommes pour permettre à l'arbitre de faire reprendre la partie et éviter le pire. On croit savoir que le boss Gherib, qui n'était pas du voyage, aurait déjà pris des sanctions très lourdes envers le joueur se consistant en premier lieu en son exclusion déjà du groupe pour le reste de la saison. Gherib aurait juré de sévir contre toute forme d'indiscipline dans ses rangs et attend un rapport détaillé du chef de mission au Ghana pour passer à l'action. Cela dit, les Mouloudéens ont fait le match qu'il fallait pour préserver toutes leurs chances de qualification au prochain tour, malgré cette défaite imméritée. Le but de Seguer pourrait valoir son pesant d'or dans le décompte final après le match retour. Les Vert et Rouge qui tenaient le bon bout durant toute la première mi-temps face au Bechem United (0-0) ont malheureusement été victimes d'un décision injuste de l'arbitre qui a sifflé un penalty en faveur des locaux transformé par Touré (47'). Nullement affecté par cette ouverture du score et l'incident entre Mouassa et Mokdad, les camarades de Chaouchi ont eu les ressources nécessaires pour remettre les pendules à l'heure par Seguer ( 65'). Mais c'était compter sans la détermination des Ghanéens à prendre option chez eux en ajoutant un second but par Abotsi (70'). Un résultat qui devrait faires les affaires du Doyen chez lui le 18 Juillet prochain, devant son peuple et sous la direction de l'arbitre Marocain Adil Zouak. **S.S.**

LIGUE 1 MOBILIS (16E JOURNÉE/MISE À JOUR):

# Le MOB joue gros face à l'USMA, le MCO vise le podium

**LA LANTERNE** rouge du championnat de Ligue 1 Mobilis de football le MO Béjaia accueillera l'USM Alger avec l'intention de l'emporter pour endiguer sa série noire, alors que le MC Oran tentera de se racheter face au CR Belouizdad, à l'occasion de la mise à jour de la 16e journée prévue mardi. Mal en point en championnat avec une dernière place au classement (12 points), le MOB n'aura plus le droit à l'erreur s'il espère conserver sa place en Ligue 1 en fin de saison. La réception du tenant du titre devrait être une occasion pour renouer avec la victoire pour les Crabes, plus que jamais appelés à sortir la tête de l'eau. Les Béjaouis aborderont cette rencontre dans un contexte particulier suite à la démission dimanche de l'entraîneur Mohamed Henkouche. Un faux pas serait fatal pour la formation béjaouie, descendue si bas après avoir caressé en novembre dernier le rêve de remporter la Coupe de la Confédération africaine pour sa première participation. L'USMA (6e, 27 pts) battue jeudi dernier à Constantine par le CSC (1-0) est également appelée à réagir si elle veut plus être distancée par le peloton de tête.Le dernier revers a laissé place à un climat tendu au sein de la maison usmiste, avec la montée au créneau des supporters, déçus par les derniers résultats enregistrés par le club.Le stade de Ahmed-Zabana d'Oran sera pour sa part le théâtre d'une belle affiche entre le MCO (4e, 29 pts) et le CR Belouizdad (11e, 20 pts) dans une rencontre aux objectifs diamétralement opposés. Le MCO, défait lors du derby de l'ouest face à l'USM Bel-Abbes (2-0) aura à coeur de se réconcilier avec son public et remonter du coup à la 3e place au classement, alors que le Chabab semble plus que jamais décidé à poursuivre sa belle série. Le Chabab, battu une seule fois depuis l'arrivée à la barre technique du Marocain Badou Zaki en novembre dernier, espère quitter la zone de turbulences.

## L'ÉQUIPE ALGÉRIENNE REMPORTE SON MATCH AMICAL FACE À L'ÉQUIPE JORDANIENNE (3-2)

**L'ÉQUIPE ALGÉRIENNE** de football dames a remporté dimanche à Amman son match amical face à l'équipe jordanienne avec un score de trois buts à deux (3-2), et ce dans le cadre des préparatifs de la CAN et de la Coupe d'Asie prévues en 2018.La joueuse algérienne Ouakli Leticia a marqué deux buts à la 9ème minutes de la première mi-temps et la 86ème minutes de la deuxième mi-temps, suivie de Bouhni Ziane Naima qui a marqué à la 54 ème minute, tandis que l'équipe jordanienne a répliqué à la première mi-temps et durant le temps additionnel en marquant deux buts. Les joueuses algériennes ont démontré une grande volonté en imposant leur jeu défensif et une prestation unique prouvée par les deux ailiers Bouhni Ziane Naima et Ouakli Leticia. Le sélectionneur algérien, Azzeddine Chih, a salué la prestation honorable démontrée par les joueuses face à l'équipe jordanienne, affirmant que le stage en Jordanie «sera sans doute en notre faveur, car nous sommes dans une période pour construire une nouvelle équipe composée d'éléments plus jeunes». Il a exprimé en outre sa satisfaction du niveau des joueuses lors des deux matchs amicaux, lesquelles avaient prouvé leur détermination sur le terrain, soulignant «qu'un long travail nous attend pour développer le football dames en Algérie».

## LIGUE 1 (20E JOURNÉE) : NAHD-USMH JEUDI ET USMA-CRB LUNDI AU STADE 5-JUILLET

**LES DERBIES** de la capitale NA Hussein Dey-USM El Harrach et USM Alger-CR Belouizdad se joueront respectivement jeudi et lundi (16 et 20 février) au stade olympique 5-Juillet, selon le programme de la 20e journée communiqué dimanche par la Ligue de football professionnel (LFP).Le coup d'envoi de la journée sera donné le jeudi 16 février avec le match entre le NAHD et l'USMH (17h00), alors que le second derby algérois USMA-CRB aura lieu le lundi 20 février à 18h00.Une seule rencontre a été programmée vendredi et mettra aux prises le DRB Tadjenanet et le CS Constantine (15h00). Deux matchs se joueront samedi: MO Béjaia-Olympique Médéa (16h00) et ES Sétif-USM Bel-Abbès (16h00).Trois rencontres ont été reportées à des dates ultérieures en raison de la participation de la JS Saoura, de la JS Kabylie et du MC Alger aux compétitions africaines des clubs. Ainsi MC Oran-MC Alger, JS Saoura-RC Relizane et CA Batna-JS Kabylie seront reprogrammés par la LFP.

## RENNES : RAMY BENSEBAINI RECHUTE

Le défenseur international algérien du Stade Rennais Ramy Bensebaini s'est de nouveau blessé dimanche lors du nul à domicile de son équipe face à Nice (2-2), dans le cadre de la 25e journée du championnat de Ligue 1 française. Bensebaini, qui a retrouvé pour l'occasion sa place de titulaire, a été contraint de quitter le terrain à la 75e alors que les siens menaient au score (2-1). L'entraineur de Rennes, Christian Gourcuff, a d'ailleurs regretté la sortie de son joueur algérien, estimant, dans ses déclarations d'après match, que sa blessure était pour quelque chose dans cette contre-performance de son équipe.

## ANDERLECHT : SOFIANE HANNI BUTEUR ET PASSEUR FACE À ZULTE-WAREGEM

**ANDERLECHT** s'est imposé contre Zulte-Waregem (4-2), dimanche, dans le match au sommet de la 26e journée de la Jupiler Pro League, au terme d'une rencontre spectaculaire. Auteur d'une très belle performance le capitaine des Mauves, Sofiane Hanni, a inscrit un but et délivré une passe décisive. L'international algérien qui a retrouvé une place de titulaire et le brassard de capitaine, reprend en force un ballon qui traîne à l'intérieur de la surface de réparation. Le meilleur joueur du championnat la saison dernière signe son septième but de la saison.

## USM ALGER : BENKHEMASA DE RETOUR À L'ENTRAÎNEMENT

Le milieu de terrain de l'USM Alger, Mohamed Benkhemassa, a réintégré le groupe en vue du prochain match face au MO Béjaïa, a indiqué dimanche le club algérois. Souffrant d'une élongation au niveau de la cuisse droite, Benkhemassa a été autorisé par le staff médical à reprendre les entraînements avec le reste du groupe, précise la même source. L'USMA rendra visite aux Crabes au moment où l'équipe sera décimée par l'absence de plusieurs joueurs, à savoir Khoualed, Sayoud, Beldjilali et Hammar, blessés, alors que Benmoussa, suspendu lors du dernier match pour contestation de décision, sera du voyage avec le groupe.

## IL A SAUVÉ LA VIE D'UN ENFANT ABANDONNÉ PAR -20°



**À LOKTEVSKY (RUSSIE),** ce chien est considéré comme un héros local, avance Metro et The Siberian Times.
Dans la région d'Altai (Russie), un enfant de 2 ans a été abandonné par sa mère. Les faits se sont déroulés en janvier dernier mais ils viennent à peine d'être relayés par les médias, dont Metro et The Siberian Times. Les températures avaient chuté en-dessous de 20 degrés à l'époque.
Malgré cette température polaire, un chien a maintenu l'enfant en vie jusqu'à l'arrivée des secours. Le petit garçon a été retrouvé dans un état d'hypothermie avancé.
Prison
Aucun nom n'a été dévoilé dans cette affaire. On sait simplement que la mère de famille a donné signe de vie quatre jours après la découverte de son enfant. Elle risque aujourd'hui de perdre la garde de son enfant et une lourde peine de prison "pour avoir délibérément abandonné son fils".
Pour les autorités locales de Loktevsky, ce chien est désormais un véritable héros.

## À 85 ANS, IL VEUT REPARTIR À L'ASSAUT DE L'EVEREST



**DÉTRÔNÉ** de son record du monde de grimpeur le plus âgé à conquérir l'Everest, un Népalais de 85 ans se relance cette année à l'assaut du toit du monde pour regagner son titre.
Un certificat du livre Guinness des records pend fièrement au mur de la maison de Min Bahadur Sherchan à Katmandou. Et d'ici la fin de la saison de grimpe, au printemps, il espère bien qu'un deuxième l'y aura rejoint.
"Mon but n'est pas de briser le record de quiconque, ce n'est pas une compétition personnelle entre individus.
Je souhaite seulement battre ma propre performance", assure-t-il à l'AFP qui l'a rencontré à son domicile.
Car le Népalais, soldat Gurkha de l'armée britannique dans sa lointaine jeunesse, est lancé dans ce qui ressemble bien à une chamaillerie en haute altitude avec un autre octogénaire, le Japonais Yuichiro Miura.
Les deux montagnards ont chacun de leur côté atteint le sommet en 2008, mais le record du monde fut alors décroché par M. Sherchan, 76 ans à l'époque, de un an plus âgé. Mais en 2013, le Japonais eut sa revanche: à l'âge de 80 ans, il monta jusqu'au sommet du pic de 8.848 mètres d'altitude et établit un nouveau record.

**ANNÉES DE MALCHANCE**

Depuis, le grand-père népalais un peu dur d'oreille est déterminé à remonter à la cime de la montagne la plus haute du monde. Mais son entreprise a joué de malchance ces derniers temps.
L'année de l'ascension de son concurrent, des lenteurs administratives lui avaient fait manquer la fenêtre de tir du mois de mai, considérée comme la plus favorable pour s'attaquer à l'Everest.
Et en 2015, alors qu'il était déjà en route, un violent séisme secoua le Népal, tuant 9.000 personnes dont 18 dans une avalanche sur le camp de base de l'Everest. La montagne fut fermée pour la saison.
"Ces obstacles ne m'ont pas découragé. Je suis déterminé à y aller", déclare M. Sherchan.
"En montant l'Everest à mon âge, je veux booster la confiance des personnes âgées, inspirer de nouvelles générations et donner de la fierté au Népal", ajoute-t-il.

# Balayé par des rafales de 150 km/h, un camion écrase une voiture de police

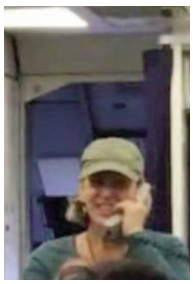
**C'EST LA FAUTE À "PAS DE CHANCE".**

Tout a basculé en quelques secondes. Balayée par des rafales de 150 km/h, une autoroute du Wyoming (États-Unis) a été le théâtre d'un spectaculaire accident.
Un semi-remorque, secoué par le vent, s'est renversé de tout son long sur une voiture de police arrêtée sur le bas-côté suite à un accident. Un autre véhicule a été évité de justesse. Sa dashcam a filmé toute la scène.
Par chance, aucune personne ne se trouvait dans le véhicule de police écrasé. Le chauffeur du poids lourd n'a pas été blessé et devra s'expliquer devant la justice. L'un des policiers a indiqué que l'autoroute avait en effet été fermée aux véhicules légers et hauts à cause du vent.



## "DÉSOLÉE, JE SUIS EN TRAIN DE DIVORCER": UNE PILOTE SÈME LA PANIQUE AVANT UN DÉCOLLAGE

**UNE PILOTE** de la compagnie aérienne United Airlines, mentalement fragile, a tenu un discours incohérent aux passagers du vol UA455. Elle a finalement été extirpée de l'avion par la police. "C'était d'abord marrant, puis angoissant", a reconnu l'un des passagers dans le Daily Mail.
Une pilote de la compagnie aérienne United Airlines, dont le nom n'a pas été dévoilé, a été évacuée du vol UA455 reliant Austin à San Francisco. Le décollage était prévu à 17h02 samedi passé mais il a été retardé de deux heures à cause du comportement suspect de cette femme habillée en tenue de ville.
"Désolée, je suis en retard car je suis en train de divorcer", annonce la pilote d'avion par interphone aux passagers.



"D'abord marrant, puis angoissant"
Selon le Daily Mail, les passagers du vol UA455 sont restés bouche bée devant le discours incohérent de la pilote. Surtout quand elle a commencé à parler de politique.
"Elle a aussi dit qu'elle n'avait voté ni pour Donald Trump, ni pour Hillary Clinton. Cela n'avait aucun sens. C'était d'abord marrant, puis angoissant. Nous étions vraiment inquiets que quelqu'un d'aussi instable puisse prendre les commandes d'un avion", a avoué Randy Reiss, une passagère du vol de la compagnie United Airlines.
Les excuses d'United Airlines
Au bout du compte, Randy Reiss est sorti de l'avion avec une vingtaine d'autres passagers. Ils se sentaient trop en danger.
"Je vais demander à mon copilote de voler", a tenté de les convaincre la pilote.
La pilote d'avion a finalement été extirpée de l'avion par la police. La compagnie aérienne United Airlines s'est excusée pour cet incident. Elle compte mener une enquête. Elle ne comprend notamment pas pourquoi la pilote d'avion n'était pas en uniforme.

# Le saviez-vous

## LES CHIENS SONT CAPABLES DE COMPRENDRE 250 MOTS ET GESTES !



Les chercheurs ont constaté que la plupart des chiens comprennent environ 250 mots et gestes, peuvent compter jusqu'à 5 et effectuer des calculs mathématiques simples. Grâce à des tests qui visent à démontrer le développement du langage et d'arithmétique de base chez les enfants, ces chercheurs ont conclu qu'en moyenne un chien est aussi intelligent qu'un humain âgé de deux ans.

# Apple ne fera pas ce qu'il faut pour sauver l'iPad

*Avec des ventes d'iPad de plus en plus désastreuses, Apple cherche un moyen de retourner la tendance. La firme y parviendra-t-elle en 2007 ? Probablement pas.*



Les ventes d'iPad sont épouvantables. Vraiment désastreuses. Le PDG Tim Cook a beau se déclarer optimiste quant à l'avenir de la tablette, Apple a désespérément besoin de réagir s'il veut ramener les ventes à la vie.

"Nous avons des choses intéressantes à venir sur l'iPad" a déclaré Cook lors de la dernière conférence téléphonique d'Apple, "et je suis optimiste quant à l'orientation des choses."

Cela pourrait signifier beaucoup de choses, mais cette déclaration annonce plus sûrement un rafraîchissement du matériel, en particulier compte tenu de l'état des stocks d'iPad Pro 12,9 pouces. Ces derniers semblent à sec avec des délais d'expédition aux États-Unis, en Allemagne, au Japon, au Royaume-Uni, et ailleurs qui ont grimpé à 2 à 3 semaines.

Quand cela pourrait-il se produire ? Eh bien, lors de la conférence financière du Q1 2017, Cook a déclaré que "au-delà de l'horloge de 90 jours, je suis très optimiste sur l'iPad." Cela me suggère que nous ne verrons pas de rafraîchissement au cours de ce trimestre. Du moins, de nouveaux iPads ne débarqueront pas avant la fin Mars, au plus tôt.

Les rumeurs se bousculent, et on y trouve de tout avec des sorties à la fin mars jusqu'au milieu de 2017.

Mais quand il s'agit de donner aux propriétaires d'iPad une raison de renouveler leurs terminaux, les rumeurs échouent à le faire : un processeur plus rapide, de nouveaux écrans de 10,5 pouces et 12,9 pouces qui disposent de la même technologie True Tone que l'iPad 9,7 pouces, appareil photo de 12 mégapixels, et ainsi de suite.

En clair, toutes les mises à niveau évolutives que vous attendez d'un produit mature. Si les iPads se vendaient déjà bien, ces types de mises à jour suffiraient à maintenir la pertinence de l'iPad, mais avec des ventes en chute libre, je pense que c'est trop peu, trop tard.

Même iOS 10 rendant environ 40% de tous les iPads en usage à ce point obsolète n'a pas été le catalyseur qui a encouragé les propriétaires à se séparer de leur argent pour acquérir une nouvelle tablette Apple.

Alors quel est le problème ? Pour résumer, l'iPad est confronté à deux problèmes.

Le premier est qu'il est trop cher par rapport à d'autres tablettes. Pour la plupart des utilisateurs occasionnels, une tablette Amazon Fire fera tout ce dont ils ont besoin pour une fraction du prix d'un iPad.

Deuxièmement, pour les utilisateurs professionnels et les entreprises, l'absence d'une souris ou d'un trackpad fait de l'iPad un mauvais choix pour travailler sur des tableurs et autres. Apple a adapté son terminal pour les créatifs avec Apple Pencil, mais ce marché ne semble pas être aussi lucratif qu'Apple ne l'espérait.

Apple baissera-t-il le prix de l'iPad ? J'en doute. L'entreprise cherche à tirer le maximum d'argent de sa gamme et met les bouchées doubles sur les produits haut de gamme au détriment de trucs plus abordables.

Quant à l'ajout du support du trackpad ou de la souris, encore une fois, je ne pense pas que cela s'inscrive dans la direction visée par Apple pour l'iPad, et qui le rapprocherait trop d'un Mac et ressusciterait cette vieille discussion d'une tablette Mac.

Ma meilleure estimation ? Apple cherchera à atteindre des ventes d'iPad en baisse sur un an de 10 à 15%. Et cela met en effet l'iPad dans une situation très fragile.

## LA RÉALITÉ AUGMENTÉE

# aussi révolutionnaire que l'iPhone. Très humblement

**POUR TIM COOK,** la réalité augmentée a un potentiel considérable, comparable selon lui à celui de l'iPhone. Smartphone que le PDG juge en passant destiné à tout le monde... comme la réalité augmentée.

Pour Apple, la prochaine révolution viendra de la réalité augmentée. Mais une révolution à quel point ? Comparable à celle déclenchée par l'iPhone, imagine très humblement et impartialement le PDG du constructeur.

"Je la considère comme une grande idée, comme le smartphone" déclare Tim Cook dans une interview à The Independent. "Le smartphone est pour tout le monde, nous n'avons pas à penser que l'iPhone concerne un certain marché démographique, national ou vertical : c'est pour tout le monde. Je pense que AR est aussi grand, c'est énorme" s'enthousiasme-t-il.

L'AR, c'est bon pour vendre des iPhone

Contrairement à la réalité virtuelle, qui promet d'immerger les porteurs de casques de VR dans un univers numérique et donc de les couper du réel, la réalité augmentée superpose des images et des données sur le monde réel. Pokemon Go est une illustration, dans le domaine du divertissement, de la réalité augmentée.



Apple travaillerait d'ailleurs en partenariat avec un fabricant allemand d'optiques, Carl Zeiss, pour produire des lunettes de réalité augmentée/réalité mixte. Ce n'est pas la première fois que Tim Cook encense la réalité augmentée, contrairement à la réalité virtuelle.



"Je pense vraiment qu'une part significative de la population des pays développés, et à terme de tous les pays, auront des expériences en AR tous les jours, et ce sera presque comme manger des repas trois fois par jour. Ça va devenir une vraie part de nous, exactement comme beaucoup d'entre nous vivent avec notre iPhone, donc l'AR va devenir très gros. La VR… je pense que ça ne sera pas aussi gros, par rapport à l'AR" déclarait-il l'année dernière.Et si Tim Cook plébiscite ainsi la réalité augmentée, c'est car il espère qu'elle contribuera à faire vendre des smartphones, et plus particulièrement des iPhone. Non seulement, les usages de l'AR sont sans doute plus larges que ceux de la VR, mais en outre le smartphone conserve une place centrale dans les applications de réalité augmentée. Il en est l'interface d'accès.

## SMARTPHONES : SONY POURRAIT MULTIPLIER LES XPERIA AU MOBILE WORLD CONGRESS



**LE FABRICANT JAPONAIS** pourrait dévoiler 5 terminaux pendant l'événement de Barcelone dont un modèle haut de gamme (Xperia XA) qui se montre déjà en vidéo.

Sony ne baisse pas les bras dans le très concurrentiel segment des smartphones Android où il a disparu depuis longtemps des premières places mondiales. Le géant nippon s'apprêterait à lancer une nouvelle vague de terminaux lors du prochain Mobile World Congress qui aura lieu fin février.

Selon les rumeurs, pas moins de 5 smartphones de la gamme Xperia pourraient être présentés. Une exposition massive qui pourrait être soutenue par l'absence du Galaxy S8 de Samsung qui sera dévoilé plus tard. Parmi ces sorties, un modèle haut de gamme (Xperia XA 2017) qui se montre déjà en vidéo.

Pas de grosses révolution design visiblement et la vidéo ne donne pas beaucoup de détails techniques excepté la présence d'un capteur photo de 23 mégapixels. Sony devra néanmoins se démarquer technologiquement pour tenter de se distinguer dans un segment du haut de gamme de plus en plus contesté, notamment par les fabricants chinois.

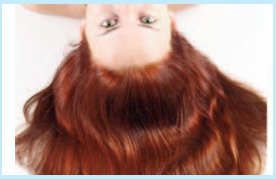
Car cela fait bien longtemps que Sony n'a pas obtenu de vrai succès, au point de générer des doutes sur sa présence sur le marché. L'an passé, le directeur général Kazuo Hirai avait prévenu : des “options alternatives” sont sur la table si la situation économique de cette branche n’évolue pas favorablement. Car, malgré la critique favorable que rencontrent ses smartphones et tablettes Xperia, la division mobile de Sony n’a pas encore réussi à sortir du rouge.

## SMARTPHONES : HTC TENTE UN ÉNIÈME RETOUR AVEC LES U ULTRA ET U PLAY

Le fabricant taiwanais, en difficulté depuis plusieurs années, tente de se démarquer en insistant sur l'intelligence artificielle injectée dans ses nouveautés. En 2016, HTC a réalisé le pire chiffre d'affaires de son histoire. Il faut dire que le fabricant n'a pas réussi à renouer avec son succès d'antan dans les smartphones et a disparu du top 5 mondial depuis bien longtemps déjà. Si le taiwanais s'est diversifié dans la réalité virtuelle avec le casque Vive, le segment mobile n'est néanmoins pas abandonné. Et une nouvelle fois, HTC tente un retour. Le fabricant semble avoir pris en compte certaines de ses erreurs, ainsi les deux nouveaux smartphones dévoilés ce jeudi, les HTC U Play et U Ultra, font table rase du passé en matière de design.

Questions ?
Réponses !

## TEINTURE CHEVEUX BIOLOGIQUE : COMMENT CHOISIR ?



Depuis quelques années, la tendance est à la teinture de cheveux biologique. Toutefois, choisir sa teinture de cheveux biologique n'est pas facile car certains produits biologiques ne le sont pas réellement.
Pour choisir sa teinture de cheveux biologique, d'abord vérifier la composition
Les produits d'une teinture de cheveux biologique sont issus de l'agriculture biologique et sont disponibles dans les magasins bio. Parfois, certaines marques de coloration vantent des produits dits « bio » mais qui ne le sont pas. Vérifiez bien la composition de votre produit. Généralement, il s'agit de produits naturels (extraits de plantes). Ils sont garantis sans ammoniac, ni oxydants. Ils doivent également être garantis sans parabène ni resorcinol. Ils peuvent contenir de l'aloe vera, ou de la vitamine E pour protéger vos cheveux. Vous voulez créer des reflets ? Utilisez des produits à base de camomille, de rhubarbe, d'henné ou de noyer. Pour que le produit agisse, il faut débarrasser vos cheveux des résidus de la coloration chimique : pour cela, appliquez un masque à l'argile plusieurs mois auparavant.

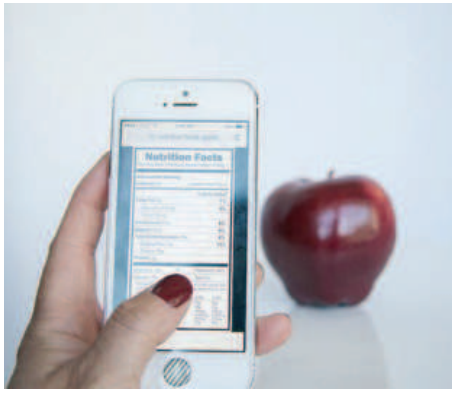
### Avantages d'une teinture de cheveux biologique

La teinture biologique offre de nombreux avantages. Contrairement à la coloration chimique, vos cheveux ne sont pas agressés. Et le risque d'allergies reste minime. La teinture de cheveux biologique équilibre la production de sébum et protège vos fibres capillaires.

# Surpoids, diabète, tabagisme… : le smartphone peut aider à les éviter

*Oui, les applications mobiles pour smartphone peuvent, dans une certaine mesure, aider à réduire soi-même les risques de maladie cardiovasculaire, de diabète ou d'autres pathologies. C'est ce que conclut un groupe de chercheurs qui ont passé en revue la littérature scientifique sur cette question encore trop peu étudiée.*

Bon nombre de comportements associés aux maladies cardiovasculaires pourraient être évités : tabagisme, sédentarité, mauvaise alimentation… Le diabète de type 2, le surpoids, l'hypertension, les niveaux de lipides représentent ainsi des défis à relever pour améliorer la santé cardiovasculaire de tout un chacun. Dans ce contexte, l'e-santé souhaite apporter des solutions avec les nouvelles technologies de l'information, grâce à l'informatique, les téléphones portables et les capteurs portatifs.



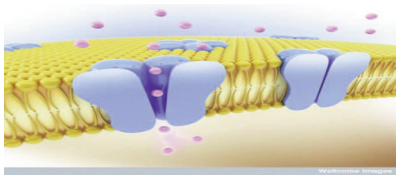
La plupart des smartphones ont accès à Internet, aux emails, aux vidéos et permettent des images de qualité. Les applications santé les plus populaires sont liées à l'exercice (Google Fit…), au comptage de pas ou au rythme cardiaque. Dans une déclaration de l'American Heart Association parue dans Circulation, des scientifiques ont passé en revue la littérature portant sur ces outils numériques visant à prévenir les maladies cardiovasculaires, par exemple grâce à la gestion du poids mais aussi de l'activité physique, de l'arrêt de la cigarette ou encore au contrôle de la pression sanguine, du cholestérol et du diabète. D'après les auteurs, il y aurait environ 4.000 applications pour la perte de poids sous iOS et 250 sous Android ; pour l'exercice, il y en aurait plus de 6.000 sous iOS contre 120 sous Android.
Les auteurs ont trouvé relativement peu d'études publiées dans des revues à comité de lecture ; la plupart d'entre elles étaient à court terme et limitées en taille. La revue a inclus 69 études ; la majorité correspondait à des essais randomisés contrôlés. Pour compléter, les auteurs ont aussi ajouté des méta-analyses et des revues systématiques. La majorité des études portaient sur l'utilisation de technologies mobiles comme des téléphones portables « classiques » (avec utilisation des SMS) ou de smartphones (permettant l'accès à Internet). Les technologies examinées correspondaient aux objectifs de l'American Heart Association's Life's Simple 7, qui sont sept moyens d'améliorer la santé cardiaque : manger mieux, être plus actif, gérer son poids, éviter la fumée de tabac, réduire le sucre sanguin, contrôler son cholestérol et sa pression sanguine.

### Les preuves de l'efficacité sur la santé cardiovasculaire sont encore limitées

Les données des études suggèrent que les applications pour smartphones ou les capteurs portatifs pour améliorer les comportements favorables à la santé cardiovasculaire peuvent avoir des effets bénéfiques. Concernant la gestion du poids, l'article a trouvé que les personnes qui incluent une technologie mobile dans leur programme de perte de poids réussissaient mieux à court terme que celles qui essayaient l'expérience seules. Mais il n'y avait rien de publié concernant le maintien du poids après 12 mois.
Pour l'activité physique, la majorité des études montrent que l'utilisation d'un programme en ligne facilite l'activité physique mais il n'existe pas assez de recherches sur les outils portatifs de suivi de l'exercice. Autre domaine en vogue : l'arrêt de la cigarette. Il s'avère que les applications sur téléphone portable qui utilisent des SMS pour aider à arrêter de fumer peuvent presque doubler les chances de réussite ; cependant, 90 % des personnes utilisant ces applications ont échoué après 6 mois… Enfin, il existe peu de recherche sur les technologies concernant le diabète, la pression sanguine ou le cholestérol. Pourtant, des outils de suivi de la pression artérielle ou du glucose sanguin permettraient le partage de données avec les professionnels de santé en temps réel.
Pour Lora Burke, principale auteure de l'article, de l'université de Pittsburg (Californie, États-Unis), « le fait que les technologies mobiles de santé n'aient pas été entièrement étudiées ne signifie pas qu'elles ne sont pas efficaces. L'autocontrôle est l'une des stratégies de base pour changer les comportements en matière de santé cardiovasculaire. Si une technologie de santé mobile, comme une application pour smartphone qui contrôle votre alimentation, votre poids ou votre activité physique vous aide à améliorer votre comportement, alors adhérez-y ! ».

# Contre le cancer, l'étonnant pouvoir du venin d'une guêpe brésilienne

**UNE TOXINE** produite par la guêpe Polybia paulista présente une propriété étonnante : outre les bactéries, elle tue spécifiquement les cellules cancéreuses sans endommager les autres. Des chercheurs viennent de comprendre pourquoi, ce qui en fait un bon candidat pour des thérapies contre le cancer.
La guêpe brésilienne Polybia paulista se protège des prédateurs en produisant un venin qui contient une molécule particulière : MP1, ou peptide Polybia-MP1 (IDWKKLLDAAKQIL-NH2), connue pour ses propriétés anticancéreuses et bactéricides. MP1 peut rompre la membrane cellulaire de micro-organismes et inhiber la croissance de cellules de cancer de la prostate, de la vessie et de cellules leucémiques résistantes à différents médicaments.
Dans cette étude, des chercheurs brésiliens et britanniques ont voulu savoir comment la toxine du venin détruisait de manière sélective les cellules cancéreuses sans endommager les autres cellules. Leur hypothèse était que MP1 se liait à des lipides membranaires spécifiques des cellules cancéreuses.
En effet, dans les membranes des cellules non cancéreuses de mammifère, des phospholipides appelés phosphatidylsérines (PS) et phosphatidyléthanolamines (PE) sont localisés dans le feuillet interne de la membrane, faisant face à l'intérieur de la cellule. Mais dans les cellules cancéreuses, ces phospholipides se retrouvent dans le



feuillet externe, faisant face à l'extérieur de la cellule : les membranes des cellules cancéreuses perdent leur caractère asymétrique.

### MP1 est prometteur pour de nouvelles chimiothérapies

Pour savoir si ces phospholipides avaient un lien avec l'action de MP1, les chercheurs ont créé des modèles de membranes contenant ces phospholipides et les ont exposés à la toxine MP1. Ils ont utilisé différentes techniques d'imagerie et de biophysique pour étudier les effets de MP1 sur les membranes.
Les scientifiques ont alors montré que la présence des phospholipides PS augmente l'attachement de MP1 à la membrane d'un facteur 7 à 8. MP1 interagit avec les lipides anormalement répartis à la surface des cellules cancéreuses, créant des pores dans la membrane par lesquels des molécules essentielles à la fonction cellulaire peuvent s'échapper, comme l'explique Joao Neto, un des auteurs de l'étude : « Formés en seulement quelques secondes, ces larges pores sont assez grands pour permettre à des molécules critiques telles que les ARN et les protéines de s'échapper facilement des cellules ». De plus, la présence de phospholipides PE favorisait la capacité de MP1 à rompre rapidement la membrane, en augmentant la taille des trous d'un facteur 20 à 30. Ces résultats paraissent dans Biophysical Journal.
Comme la molécule MP1 agit seulement sur les cellules cancéreuses et n'est pas toxique pour les cellules normales, elle semble particulièrement intéressante pour envisager des applications en santé humaine. Pour l'un des auteurs de l'étude, Paul Beales, de l'université de Leeds, au Royaume-Uni : « Les thérapies contre le cancer qui attaquent la composition lipidique de la membrane cellulaire seraient une toute nouvelle classe de médicaments anticancéreux ». Il ajoute que « cela pourrait être utile dans le développement de nouvelles thérapies combinées, où plusieurs médicaments sont utilisés simultanément pour traiter un cancer en attaquant différentes parties des cellules cancéreuses en même temps ».

# Nouvelle-Zélande les baleines échouées regagnent le large

*Plusieurs centaines de baleines-pilotes ont regagné la haute mer dimanche après des échouages massifs et inexpliqués en Nouvelle-Zélande qui ont entraîné une vaste mobilisation humaine pour sauver ces cétacés.*



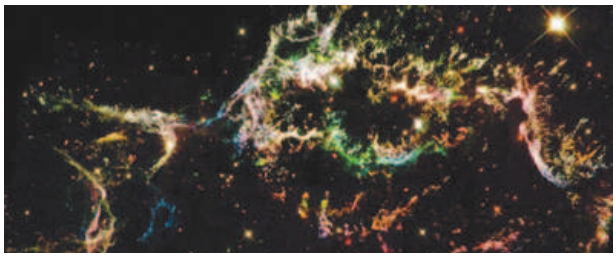
Des centaines de baleines-pilotes ont péri ces derniers jours en s'échouant sur Farewell Spit, un cordon littoral de plus de 26 km débordant de l'extrême nord de l'île du Sud.
Cette longue langue de sable, qui ferme le côté nord de Golden Bay, piège régulièrement pour des raisons inconnues ces cétacés en perturbant leurs capacités de navigation.
Vendredi, 416 baleines-pilotes ont été découvertes sur la bande littorale de Farewell Split, dont environ 300 qui étaient déjà mortes. Communément appelées baleines-pilotes, il s'agit en fait de globicéphales, une espèce de cétacés à dents de la famille des delphinidés.
Près de 500 volontaires avaient alors afflué pour tenter de sauver la centaine de survivantes et les remettre à flot.
Mais quelque 240 autres se sont à nouveau échouées samedi. La plupart ont réussi dimanche à se remettre à flot avec la marée montante.Et dimanche soir, alors que la basse mer approchait, environ 300 baleines-pilotes nageaient vers la sortie de la baie en direction des eaux saines du détroit de Cook.
« C'est une bonne nouvelle. Le groupe nage vers le large », a déclaré à l'AFP Andrew Lamason, du département de la Protection de l'environnement.
« Ce sont les bons mots », a-t-il répondu lorsqu'on lui a demandé s'il se sentait « prudemment optimiste » quant à la fin possible de cette crise. « Nous avons sorti les bateaux de l'eau. »

### « ERREUR » DES CÉTACÉS ?

La nouvelle a aussi réconforté les centaines de volontaires qui tentent depuis trois jours de sauver les baleines-pilotes en les aspergeant d'eau pour les protéger du soleil, et en tentant de les remettre à flot à marée montante.
La prudence était toutefois de mise, puisque samedi après-midi, alors que les sauveteurs pensaient que la situation était en voie de se régler, 240 baleines-pilotes ont contourné un important cordon de bateaux et une chaîne humaine formée dans l'eau pour les repousser vers le large.« La crise est en train de se résoudre mais l'émotion est à fleur de peau. Il y a eu des moments très durs », a déclaré Louisa Hawkes, de l'ONG Project Jonah. Un avion de l'organisation tentait de suivre le déplacement des animaux.
M. Lamason a estimé à 666 le nombre total de baleines-pilotes qui se sont échouées en trois jours.
Très répandus dans les eaux néo-zélandaises, ces globicéphales peuvent peser jusqu'à deux tonnes et mesurer jusqu'à six mètres de long.
Farewell Spit, à 150 kilomètres au nord-ouest de la ville touristique de Nelson, est régulièrement le théâtre d'échouages massifs de baleines-pilotes. Neuf au moins se sont produits au cours des dix dernières années.
Il n'existe pas d'explication scientifique certaine de ce phénomène. Rochelle Constantine, biologiste à l'Université d'Auckland, pense que les cétacés « ont juste commis une erreur ».
L'océanologue Denis Ody, responsable du pôle Océan pour WWF France, a quant à lui avancé une autre hypothèse.
« On parle de la topologie de la plage, mais cela s'explique souvent du fait des manoeuvres militaires ou des sonars à hautes fréquences qui font l'effet de gifles acoustiques pour ces animaux », a-t-il dit à l'AFP.

# Albert Einstein avait-il tout prévu ?

**L'EXISTENCE** d'ondes gravitationnelles confirme les théories d'Albert Einstein. Mais s'il faut lui rendre ce qui lui appartient, il ne faut pas non plus tout lui attribuer. La découverte d'une trace du big bang originel vient sans conteste apporter de l'eau au moulin de la théorie de la relativité d'Einstein. Une fois de plus, le travail du génial physicien se révèle d'une incroyable perspicacité. Albert Einstein avait en effet postulé que des chocs d'énergie à grande échelle, provoqués par exemple par des étoiles extrêmement massives ou des trous noirs, devaient forcément déformer la structure même de l'espace-temps et laisser une trace résiduelle de cette déformation. Il évoquait l'existence d'ondes gravitationnelles dès 1918. En 1993, deux scientifiques, Russell Hulse et Joseph Taylor avaient reçu le prix Nobel de physique pour avoir fourni une preuve indirecte de telles ondes, en observant deux étoiles.
Pour autant, il ne faut pas tout attribuer à Albert Einstein. «Il n'a jamais décrit d'ondes liées à une violente inflation après le big bang pour la simple raison qu'à son époque, le terme de big bang ne correspondait pas au concept d'aujourd'hui», explique le cosmologiste Aurélien Barrau. C'est ce qu'il y a d'ennuyeux avec les scientifiques:dès que l'on croit avoir compris un point important, les choses se compliquent! En 1917, Albert Einstein entame



une véritable révolution en s'interrogeant sur les liens qui unissent la gravitation, qu'il a mise en équation deux ans plus tôt, et les propriétés même de l'Univers. «J'ai encore commis quelque chose (…) qui m'expose au danger d'être enfermé dans un asile d'aliénés», écrit-il alors. Ce travail sera en quelque sorte la naissance cachée de la théorie du big bang. Cette naissance est d'ailleurs tellement bien cachée que son auteur lui-même ne l'accrédite pas. Pour Einstein, comme pour la majorité des scientifiques de son époque, l'Univers doit être stable et statique.

**«Vos idées sont correctes, mais votre physique est abominable!»**

Pour justifier son instabilité découlant de la gravitation, Einstein imagine la «constante cosmologique», une sorte de force cachée dans le vide qui œuvre contre l'attraction universelle. C'est un mathématicien russe, Alexandre Friedmann, et un abbé belge, Georges Lemaître, qui vont forcer Einstein à ouvrir les yeux. Le premier reprend les bases de la théorie d'Einstein, mais refuse cette idée de constante cosmologique, peu judicieuse selon lui. Friedmann échafaude une autre approche, l'idée que l'Univers n'est pas statique, mais dynamique dans le temps. Et ses calculs s'avèrent en parfaite adéquation avec la théorie de la relativité d'Einstein. De son côté, l'abbé et remarquable mathématicien Georges Lemaître travaille sur les observations étranges de l'astronome américain Vesto Slipher, puis sur celles d'Edwin Hubble. Selon eux, les galaxies s'éloignent toutes de la Voie lactée et les unes des autres!
Cette constatation empirique accrédite l'hypothèse d'un Univers en expansion. Georges Lemaître postule l'idée que le cosmos, s'il est en expansion, a forcément débuté sous une forme plus compacte. Il évoque cette théorie à Bruxelles en 1927 devant le maître de la physique moderne, qui lui répond: «Vos idées sont correctes, mais votre physique est abominable!» Est-ce l'idée d'une genèse de l'Univers qui déplaît au savant? Car les calculs de Georges Lemaître s'intègrent parfaitement dans la théorie d'Einstein. Les observations de Hubble vont finir par confirmer définitivement l'hypothèse d'un cosmos toujours plus vaste.
Si la force d'attraction ne détruit pas l'Univers, c'est parce qu'une force originelle, conséquence du big bang initial, la contrebalance. En 1933, Einstein déclare: «La constante cosmologique dans la relativité générale fut la plus grande erreur de ma vie…» Mais est-ce si sûr?
En 1998, des physiciens ont découvert que l'expansion de l'Univers s'accélère. Une mystérieuse énergie noire en serait la cause. Il s'agit de quelque chose d'encore très mal expliqué, mais qui rappelle étrangement la fameuse constante cosmologique postulée par Albert Einstein, il y a un siècle. Celui qui a initié la physique moderne aurait-il eu encore raison sans pouvoir le vérifier de son vivant?

# Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)


## Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

## EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
الدائرة الإدارية لسيدي أحمد
بلدية سيدي أحمد
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم
مكتب الملائمة وعدم الملائمة
رقم...ع.م/ 2017

الجزائر في .....

## إعـــــــــــــلان

عن إجراء تحقيق الملائمة وعدم الملائمة حول
إنشاء واستغلال محل من الصنف الثالث " مطعم"

إن السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي

- بناءا على مراسلة السيد الوالي المنتدب للدائرة الإدارية لسيدي أحمد رقم 9694 المؤرخة في 2016/12/27 الواردة إلينا بتاريخ : 2016/12/28 والمسجلة تحت رقم 6091 المتضمنة فتح تحقيق عمومي حول الملائمة وعدم الملائمة بخصوص طلب السيد ميسراوي مراد لإنشاء واستغلال محل من الصنف الثالث "مطعم" بالمحل الكائن ب :22 شارع رضا حوحو قسم 02 مجموعة ملكية رقم 87 بلدية سيدي أحمد .

- يعلم كافة السكان المجاورين للمكان المذكور أعلاه عن فتح تحقيق الملائمة وعدم الملائمة حول النشاط المذكور أعلاه وذلك لمدة خمسة عشر (15) يوما ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان دون احتساب أيام الراحة القانونية (الجمعة والسبت ).

- كما انه تم فتح سجل على مستوى بلدية سيدي أحمد مصلحة التنظيم مكتب الملائمة وعدم الملائمة الطابق الخامس رقم -105- خاص بالتقييد ملاحظات المواطنين الذين يهمهم الأمر وبإمكانهم الاطلاع على ملف المشروع.

- تم تعيين لجنة مكلفة بالتحقيق في هذا المشروع.

## PENSÉE

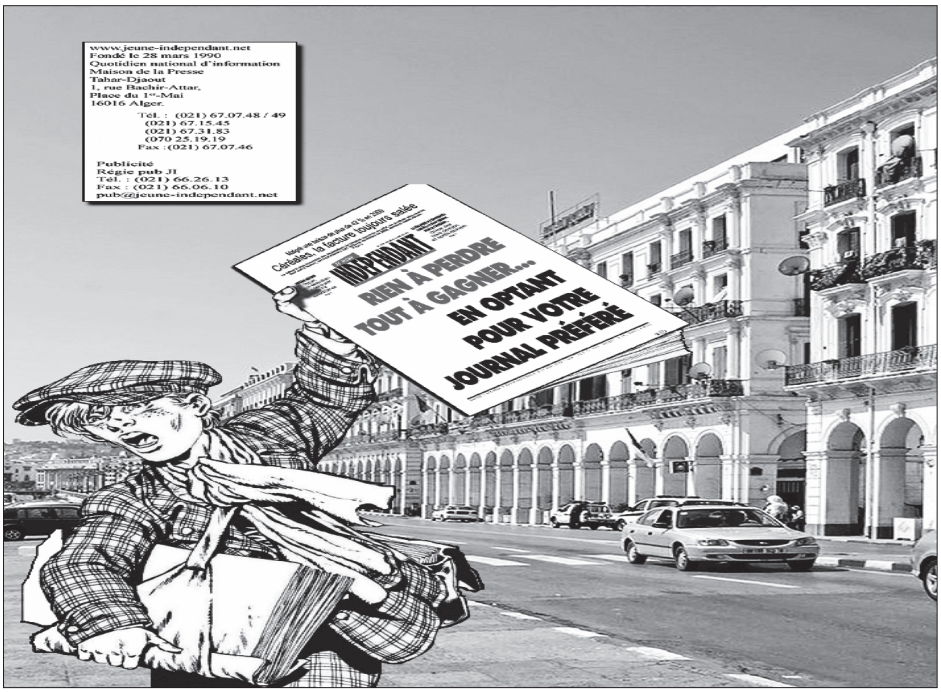


Cela fait maintenant quatre ans que tu nous as quittés, quatre années que nous vivons ton absence, il ne se passe pas un jour sans que nous pensions à toi cher

**Brahim Lebbah**

À jamais tu ne cesseras de vivre dans nos coeurs.
Sa femmes et ses enfants demandent à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.

***«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»***





www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
*****
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA
*****

**Directeur Général**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****
**Directrice de la Rédaction**
TANIA GACEM
*****

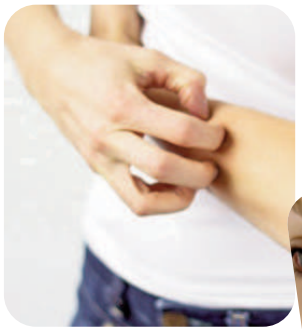
**IMPRESSION**
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL
******
**FLASHAGE**
Centre, Est : LJI
******
**DIFFUSION**
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP
******
**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
pub@jeune-independant.net

**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**1 rue Pasteur, Alger**
**Tél. : 021 73 76 78**
**021 73 71 28**
**021 73 30 43**
**Fax : 021 73 95 59**
******
**BUREAUX RÉGIONAUX**
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
**Mob. : (0662) 18.41.81**
**Fax : (038) 80.20.36**
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. : (026) 22.95.62**
**Fax : (026) 22.95.62**
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
**Tél-Fax : (031) 66.32.64**
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
**N° Tél : 034-12-66-21**
**Email : ljibejaia@yahoo.fr**
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. : (024) 43.60.26**



**© 1990-2016**
*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*

# QU'EST-CE QU'UNE IRRITATION CUTANÉE ?



*Les irritations cutanées, très fréquentes, se présentent sous de nombreux aspects.*

Elles évoquent parfois, à tort, une réaction allergique. Les dermites d'irritation ne démangent pas ou peu et, le plus souvent, débordent légèrement des zones d'application des produits (exception faite des paupières). Les produits irritants déclenchent une réaction inflammatoire et une altération de la barrière cutanée. Ceci aboutit à une irritation visible sur la peau, avec des sensations de tiraillements, de picotements et, parfois, un léger prurit..

***Où se situent les réactions que vous constatez chez vos patients ?***



*plus souvent sur le visage, au niveau des paupières et autour de l'œil.*

Sur le dos des mains et des doigts, l'irritation peut être aigue, rouge avec gonflement, ou chronique, sèche et fissurée. Sur la paume des mains et les doigts, l'épiderme est aminci, sec et fissuré. Sur le corps, la peau est sèche, parfois craquelée, elle desquame..

***Que préconisez-vous ?***

*Dans un premier temps, interrompre l'application des produits suspects.*

S'il s'agit des paupières, je conseille d'éviter tous les produits cosmétiques. Pour le visage, je recommande de nettoyer la peau avec une lotion neutre ou une eau thermale. Pour le corps, je propose d'utiliser des pains sans savons ou des savons sans tensioactifs.
Je prescris aussi des crèmes contenant des molécules apaisantes, adoucissantes ou cicatrisantes, des crèmes anti-solaires en cas d'exposition. J'évite les applications de crèmes avec de la cortisone.

## POUR ÉLIMINER LES POINTS NOIRS:



Bain de vapeur : faites bouillir de l'eau dans une casserole avec un peu de lavande, mettez une serviette au-dessus de votre tête, et enlevez le couvercle de façon que l'air chaud entre en contact avec votre peau. Attendez 10 minutes à fin que les pores se dilatent grâce à la vapeur, ensuite enlevez les points noirs en prenant du coton ou un mouchoir propre

## TRAITEMENT DES TACHES DE ROUSSEUR



Parfois, des taches de rousseur peuvent être brunes, noires ou peut-être même une teinte rouge. Plus vous vous exposez au soleil, plus les taches de rousseur deviendront foncées.
Si vous êtes vraiment insatisfait de la couleur de vos taches de rousseur ou que vous voulez vous en débarrasser, vous pouvez utiliser des crèmes éclaircissantes qui contribueront à atténuer la couleur ou l'apparence des taches de rousseur.
Vous pouvez acheter ces crèmes sans un ordonnance, vous devez vous adresser à votre pharmacien afin qu'il vous donne plus de conseils.
Toutefois, si vous avez un niveau plus élevé d'hydroquinone, vous aurez besoin d'avoir une prescription de votre médecin.

### *Alléger un mal de dents*

Quand on a mal aux dents et en attendant de voir le dentiste, on peut essayer de soulager ce mal par un mélange naturel.
Il faut mettre un peu de thym, un peu de romarin et quelques pétales de rose à infuser pendant dix minutes dans de l'eau bouillante. Quand cette dernière est tiède, faire des bains de bouche avec.

### *Soigner les verrues*

Couper de l'ail en tranches.
Mettre une fine tranche sur la verrue que l'on maintient avec un sparadrap.
Laisser quelques jours (enlever que pour prendre sa douche)jusqu'à disparition de la verrue (3 à 6 jours en moyenne)

### *Bien digérer*

Quand on veut bien digérer on peut prendre deux fruits vingt minutes avant le repas mais on peut aussi utiliser un vieux produit.
Il faut mélanger du bicarbonate de soude avec de l'eau minérale et boire le mélange tiède si on le peut avant les repas. Ce produit est miraculeux.

### *Eviter à un bébé les piqûres de moustique*

Quand on a un bébé, les moustiques aiment bien sa peau et le pauvre est souvent piqué surtout en été.
On peut éviter ce désagrément à l'enfant en mettant dans l'eau de son bain cinq gouttes d'huile essentielle de citronnelle et finies les piqûres.

### *Faire partir la graisse d'un micro onde*

Quand le micro onde est très gras, il faut vite le nettoyer pour ne pas l'abimer et retrouver une hygiène pour les aliments. Remplir un bol avec de l'eau et le jus d'un citron. Faire tourner pendant trois à quatre minutes à l'intérieur du four. Prendre un éponge et nettoyer les parois.

## SARDINES À LA MAROCAINE

**Ingrédient**

- 1kg de sardines
- 2 cuil. A soupe de paprika
- 2 cuil. A soupe de cumin
- 2 cuil. A soupe de coriandre hachée
- 2 gousses d'ail écrasées
- Un demi-verre d'huile d'olive
- De la farine
- Huile de friture
- Sel, poivre

**Les étapes**

- Nettoyer et évider les sardines pour obtenir des filets.
- Dans un saladier, mettre le paprika, le cumin, la coriandre hachée, l'ail, du sel et du poivre
- Ajouter l'huile d'olive, mélanger
- Badigeonner les filets de ce mélange « côté chair »

puis coller chaque 2 filets, toujours côté chair.



- Les passer ensuite dans de la farine avant de les faire frire dans un peu d'une huile chaude.
- Servir chaud, accompagner de salades, tomates et autres crudités de votre choix.

## RIZ AU LAIT ET AU CHOCOLAT

**Ingrédients**

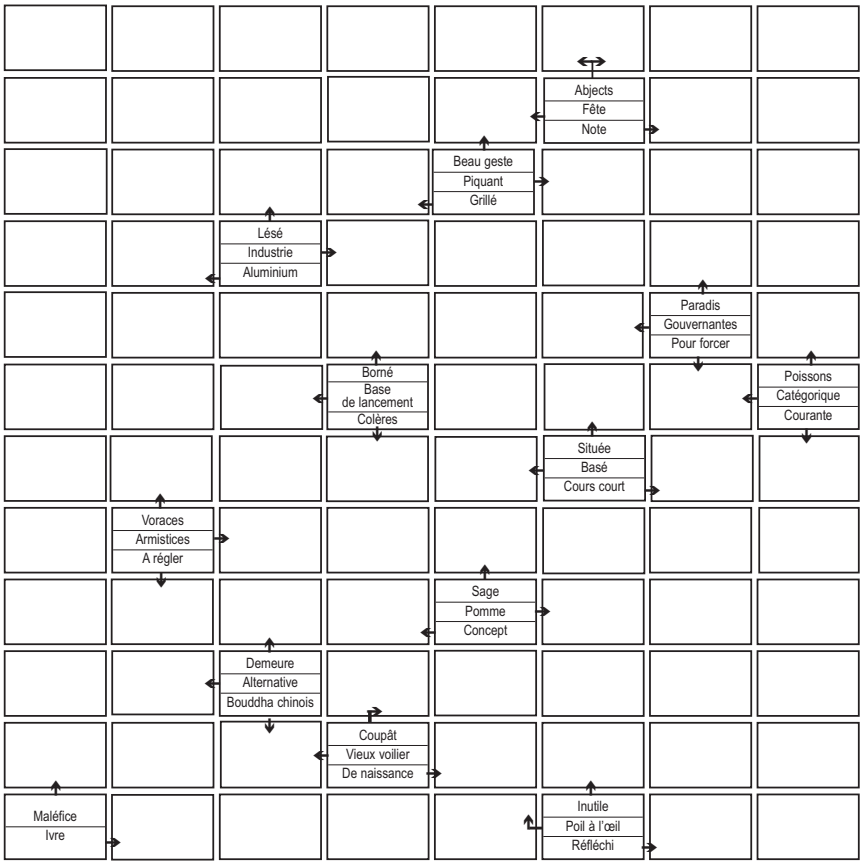
- 1 litre de lait entier (c'est important )
- 120g de riz rond
- 60g de sucre
- 100g de chocolat

**Les étapes**

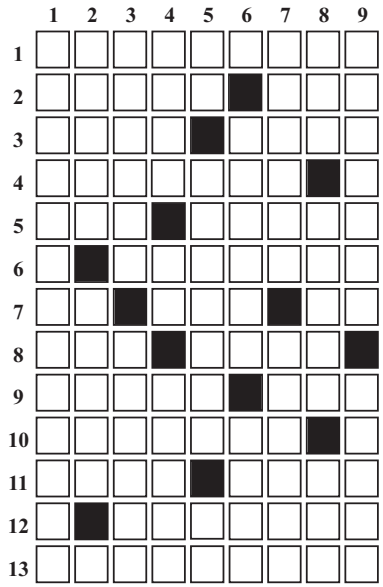
- Il faut faire chauffer le lait, ajouter le riz (sans le laver) couvrir à moitié et laisser cuire en remuant de temps en temps, à feu très doux pendant 45 minutes.
- Le riz devient très tendre, et la préparation reste un peu liquide mais crémeuse
- Retirer du feu, ajouter le chocolat et le sucre
- Verser dans des verrines, bol… et laisser refroidir à température ambiante avant de servir
- Vous pouvez également le mettre au réfrigérateur, moi je le préfère à température ambiante car il est plus crémeux ;)
- Ajouter des copeaux de chocolat ou des framboises par exemple pour la déco



## *Mots fléchés n° 1784*




## Mots croisés 9/13 n° 1784



**HORIZONTALEMENT**

1. Collecte – 2. Doua de vie - Musette – 3. Elle cancane – Affection virale – Irriter – 5. Risque de choquer – Mouchard – 6. Xénophobie – 7. Réfléchi – Expression – En bas de pli – 8. Offre d'achat – Siamois – 9. Elle est au régime – Berceau – 10. Pas en tête – 11. Contrat de louage – Enlevés – 12. Célébrité – 13. Spécialistes de leur branche.

**VERTICALEMENT**

1. Réparable – 2. Libertaires raccourcis – Etonna – 3. Des corons – Tisonne – 4. Etres – Ce matin – Bout – 5. Possessif – Becqueter – Note de musique – 6. Point culminant – Titre de noblesse au Portugal – 7. Environs – Abrutit – 8. Dialecte chinois – Sacrilège – Phase annuelle – 9. Minces – Détruits.

## SOLUTION MOTS FLECHES N° 1783

**HORIZONTALEMENT**

EMPRUNTS
PARA – BOA
ATELE – IL
NE – EMISE
CLE – UNES
HOTE – NA – ETUVEE – N
MEDIT – AI
E – IDEALE
NUEE – BIC
TR – ROUTE – EU – USES

**VERTICALEMENT**

EPANCHEMENT – MATELOTE – URE
PRE – ETUDIE – U
RALE – EVIDER
U – EMU – ETE – OU
NB – INNE – ABUS
TOISEA – ALITE
SALES – NIECES

## SOLUTION N° 1783

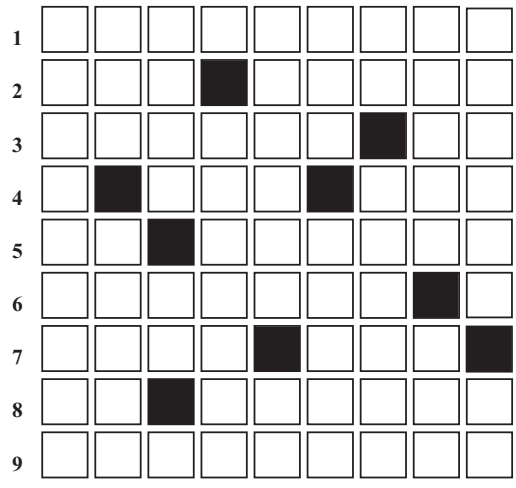
**HORIZONTALEMENT**

BETTERAVE
INAUGURAL
ECU – ETC – A
NAPPE – HAN
FIEE – RES –
ASSUME – CA
IS – POMPER
SELLIERS –
ASIE – DUES
N – TRAIN – I
TIR – VEINE
ECOLE – EON
SINECURES

**VERTICALEMENT**

BIENFAISANTES
ENCAISSES – ICI
TAUPES – LITRON
TU – PEUPLER – LE
EGEE – MOI – AVEC
RUT – REMEDIE – U
ARCHE – PRUNIER
VA – ASCESE – NOE
ELAN – AR – SIENS

## Mots croisés 9/9 n° 1784



**HORIZONTALEMENT**

1. Matadors – 2. Il est à l'âge ingrat – Proportionnât – 3. Du milieu – Réfléchi – 4. Etendue couverte de dunes – Nombre de coups au golf – 5. Mot de transition – Se défend (Se) – 6. Affrètes – 7. Cause du tort – Capucin – 8. Agent de liaison – Dispersé – 9. Rigueurs.

**VERTICALEMENT**

1. Heurtés avec violence – 2. Poème – Voie de circulation – 3. Erre en épiant – Distance prise en Chine – 4. Excitée – 5. Maximes praséodyme – 6. Aptitude – Tarai – 7. Problème – Affectant – 8. Pagayas – Poisson – 9. Volumes de bûches – Traditions.

## SOLUTION N°1783

**HORIZONTALEMENT**

RECEMENT
EPINIERE –
NIET – TRUC
O – LUMIERE
NB – BUS – OR
CELES – ONC
ELIS – BREL
ROT – DAN – E
ANSEE – AGE

**VERTICALEMENT**

RENONCERA
EPI – BELON
CIEL – LITS
ENTUBES – E
MI – MUS – DE
METIS – BA –
ERRE – ORNA
NEURONE – G
T – CERCLEE

## *soduku 60*

### Pour jouer au Soduku

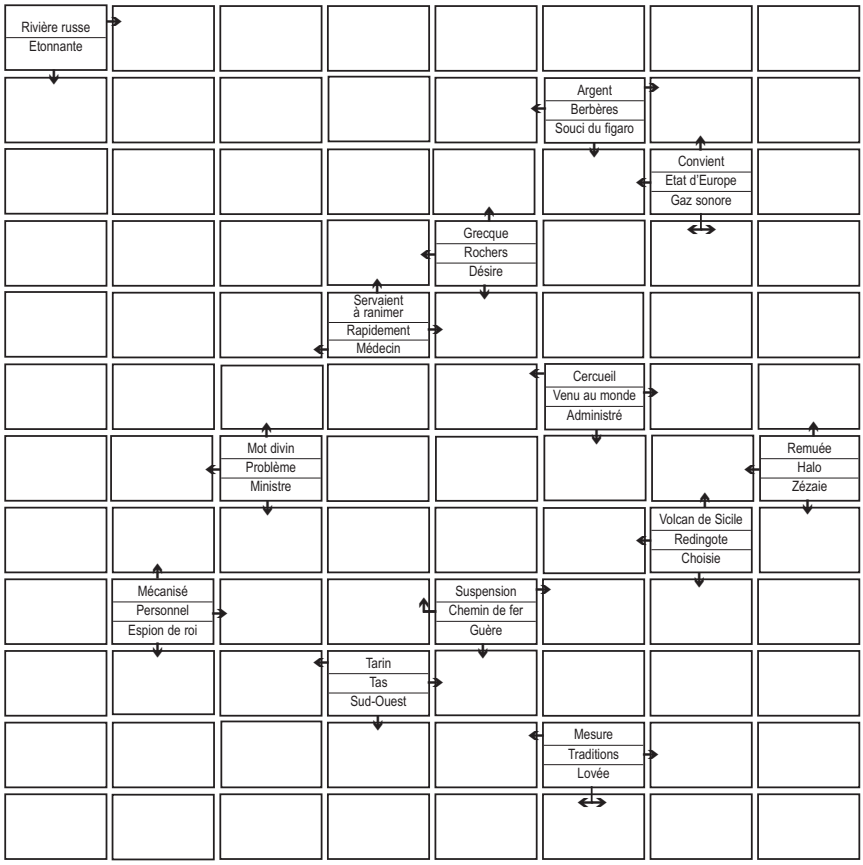
***- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide***
***-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9***
***-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région***
***Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45***

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | | 2 | | | 4 | | | 3 |
| | 9 | 7 | | 2 | | 4 | | 5 |
| | 6 | | | 5 | | | | |
| | | | 6 | 3 | | 5 | | 2 |
| | 2 | | | | | | 7 | |
| 9 | | 3 | | 1 | 5 | | | |
| | | | | 6 | | | 3 | |
| 8 | | 6 | | 9 | | 1 | 5 | |
| 2 | | | 1 | | | 7 | | 6 |

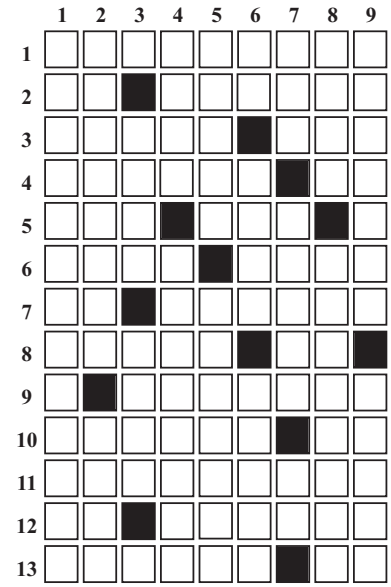
**Solutions**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 3 | 1 | 6 | 5 | 4 | 9 | 2 | 8 |
| 9 | 8 | 4 | 1 | 2 | 7 | 5 | 3 | 6 |
| 2 | 6 | 5 | 8 | 3 | 9 | 7 | 1 | 4 |
| 6 | 2 | 5 | 9 | 4 | 8 | 1 | 7 | 5 |
| 1 | 9 | 7 | 2 | 6 | 5 | 4 | 8 | 3 |
| 4 | 5 | 8 | 3 | 7 | 1 | 6 | 9 | 2 |
| 5 | 1 | 2 | 4 | 9 | 3 | 8 | 6 | 7 |
| 8 | 4 | 6 | 7 | 1 | 2 | 3 | 5 | 9 |
| 3 | 7 | 9 | 5 | 8 | 6 | 2 | 4 | 1 |

## *Mots fléchés n° 1785*




## Mots croisés 9/13 n° 1785



**HORIZONTALEMENT**

1. Un peu éclairée – 2. Dans – Fragmentant – 3. Apparu brusquement – Poisson des étangs – 4. Entasse – Embobiné – 5. Gaz sonore – Avant thêta – 6. Bateau à balancier unique – Aurore – 7. Il eut son culte – Chaussées – 8. Récompense décernée par un jury – Parfois pronom – 9. Fonder – 10. Rapide – Sur la table de dessin – 11. Préparais le poisson – 12. Cours court – Remords – 13. Austérité – Roulement.

**VERTICALEMENT**

1. Blâmera – 2. Cites – Vieilles monnaies – 3. Manqua – Démonstratif – 4. Déserts de cailloux – Chapelle – 5. Passée sous silence – Augures – 6. Pour construire une utopie – Tenaille – Européen – 7. Primate – Table d'offrandes – Argon – 8. Etat d'Asie – Mollusque tridacne – 9. Rebuts de chaume – Demeura.

## SOLUTION MOTS FLECHES N° 1784

**HORIZONTALEMENT**

IGNOBLES
NOUBA – DO
CUIT – SEL
AL – USINE
NURSES – S
TEE – NET –
ASSIS – RU
T – TREVES
IDEE – API
OU – SCIAT
NEF – INNE
– SOUL – SE

**VERTICALEMENT**

INCANTATION –
GOULUES – DUES
NUI – RESTE – FO
OBTUS – IRES – U
BA – SENSE – CIL
L – SISE – VAIN –
EDEN – TREPANS
SOLES – USITEE

## SOLUTION N° 1784

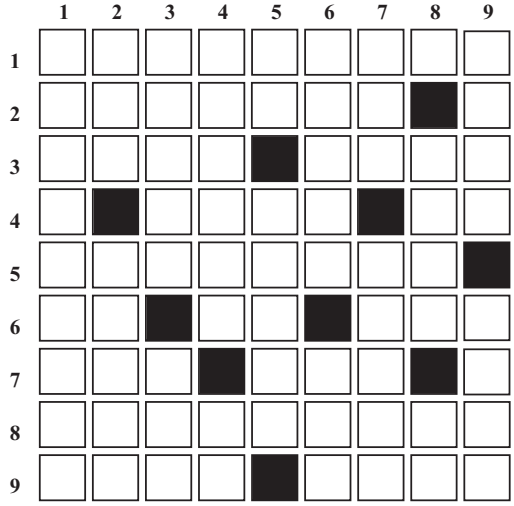
**HORIZONTALEMENT**

RAMASSAGE
ANIMA – BAL
CANE – ZONA
CRISPER – N
OSE – INDIC
M – RACISME
ME – MOT – PS
OPA – THAI –
DATTE – BER
ATTARDE – A
BAIL – OTES
L – SOMMITE
EBENISTES

**VERTICALEMENT**

RACCOMMODABLE
ANARS – EPATA – B
MINIER – ATTISE
AMES – AM – TALON
SA – PICOTER – MI
S – ZENITH – DOMS
ABORDS – ABETIT
GAN – IMPIE – ETE
ELANCES – RASES

## Mots croisés 9/9 n° 1785



**HORIZONTALEMENT**

1. Combattre – 2. Apprivoise – 3. Revêtement de sol – Sans bavures – 4. Sorte de tuyau – Marque de soulagement – 5. Apparemment vrai – 6. Petit tour – La troisième personne – Culture musicale – 7. Artère – Plante textile – 8. Ligotées – 9. Récipient – Ville d'Italie.

**VERTICALEMENT**

1. Courts piliers – 2. Oiseau rare – Fruit – 3. Parente – Lettre grecque – 4. Atténué – Cours court – 5. Elle passa un temps sur la paille – Projeta en l'air des boules – 6. Disposée – Bugle à fleurs jaunes – 7. Général américain – Parfois bourrées en fin de journée – 8. Imposa – Agent de liaison – 9. Afflux d'une foule – Tour penchée.

## SOLUTION N°1784

**HORIZONTALEMENT**

TOREADORS
ADO – DOSAT
MEDIAN – ME
P – ERG – PAR
OR – REPOSE
NOLISES – S
NUIT – SAI –
ET – EPANDU
SEVERITES

**VERTICALEMENT**

TAMPONNES
ODE – ROUTE
RODE – LI – V
E – IRRITEE
ADAGES – PR
DON – PESAI
OS – POSANT
RAMAS – IDE
STERES – US

## *soduku 61*

### Pour jouer au Soduku

*- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide*
*-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9*
*-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région*
*Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45*

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | | | | 2 | | | | 9 |
| | 7 | | 9 | | 4 | | 6 | |
| 2 | 8 | | | | | | | |
| | 3 | 2 | 5 | | | | | 7 |
| 8 | | 5 | | | | 4 | | 6 |
| 4 | | | | | 3 | 2 | 1 | |
| | | | | | | | 5 | 4 |
| | 1 | | 2 | | 8 | | 9 | |
| 7 | | | | 6 | | | | 8 |

**SOLUTIONS**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 1 | 2 | 9 | 7 | 4 | 8 | 6 | 3 |
| 3 | 9 | 7 | 8 | 2 | 6 | 4 | 1 | 5 |
| 4 | 6 | 8 | 3 | 5 | 1 | 9 | 2 | 7 |
| 1 | 8 | 4 | 6 | 3 | 7 | 5 | 9 | 2 |
| 6 | 2 | 5 | 4 | 8 | 9 | 3 | 7 | 1 |
| 9 | 7 | 3 | 2 | 1 | 5 | 6 | 4 | 8 |
| 7 | 4 | 1 | 5 | 6 | 8 | 2 | 3 | 9 |
| 8 | 3 | 6 | 7 | 9 | 2 | 1 | 5 | 4 |
| 2 | 5 | 9 | 1 | 4 | 3 | 7 | 8 | 6 |

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



## 20.55 : Harry Potter et les reliques de la mort : 1ère partie




***FILM FANTASTIQUE - Grande-Bretagne - Etats-Unis(2010)***

*Dumbledore est mort. Désormais, Harry, Hermione et Ron devront se débrouiller seuls, sans l'aide de leurs professeurs et sans la protection du sorcier bienveillant. Pour protéger ses parents, Hermione décide de s'effacer de leurs souvenirs. Alors que Harry voyage en compagnie de Hagrid grâce aux membres de l'Ordre du Phénix, qui ont organisé sa fuite, il est repéré par Voldemort. Protégé par sa chouette, Harry parvient à arriver chez Ron.*

## 20.55 : Planète animale



***NATURE - Grande-Bretagne (2016) - 1 saison / 1 épisode***

*Dix ans après le premier volet événement intitulé « Planet Earth », qui avait captivé plus de 500 millions de téléspectateurs dans le monde, ce documentaire offre des images inédites, au plus près de la vie animale sur Terre, qu'il était impossible d'obtenir à cette époque. Sur une narration de François Morel et la bande originale composée par Hans Zimmer, ces panoramas ont été capturés à l'aide de technologies de pointe, dans les jungles, déserts, montagnes, campagnes ou îles...*

## 23.20 : Le divan de Marc-Olivier Fogiel




***MAGAZINE CULTUREL - 1 saison***

*Michèle Bernier s'installe sur le divan. La comédienne vient d'achever la tournée de la pièce «Je préfère qu'on reste amis», écrite spécialement pour elle par Laurent Ruquier, et dont elle partageait l'affiche avec Frédéric Diefenthal. L'actrice, qui tient le rôle principal de la série télévisée La Stagiaire, répond aux questions intimes du journaliste, évoque son parcours, et réagit aux photos diffusées sur l'écran face à elle.*

## 21.00 : Chasseurs d'appart' : le choc des champions




***JEU - 1 saison***

*Les meilleurs chasseurs d'appart' de la capitale s'affrontent pour décrocher une place en finale nationale. Les agents immobiliers qui se sont illustrés lors de leur passage dans l'émission doivent répondre à la nouvelle demande d'un particulier et dégoter le bien de ses rêves. A la fin des visites, le client désigne l'appartement ou la maison qu'il a préféré, faisant remporter un point au candidat. Si une offre d'achat est faite et acceptée, l'agent remporte alors trois points.*

## 21.00 : Rosalie Blum



***COMÉDIE DRAMATIQUE - France(2015)***

*Vincent Machot, la trentaine, partage sa vie sans histoires dans une petite ville de province entre son travail de coiffeur, sa petite amie, Marianne, qui vit à Paris et qu'il ne voit pas souvent, son cousin Laurent, également son meilleur ami, et surtout Simone, sa mère, qu'il dorlote un peu trop depuis la mort de son père. Mais tout bascule quand il croise le chemin de Rosalie Blum, une épicière qu'il est convaincu d'avoir déjà vue quelque part.*

## 21.10 : L'annonce



***TÉLÉFILM SENTIMENTAL - France (2015)***

*Annette vit seule avec son fils Eric tandis que son compagnon Didier est en prison. Alors que celui-ci s'apprête à sortir, elle répond à l'annonce de Paul, un agriculteur auvergnat qui cherche une compagne pour s'installer avec lui à la campagne. Annette insiste pour s'y rendre le plus vite possible quitte à partir en hiver, la saison la plus difficile. A son arrivée, la jeune femme fait la connaissance de Nicole, la sœur de Paul, qui ne lui réserve pas le meilleur accueil.*

HORAIRES DES PRIÈRES

| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| ANNABA | 05:44 | 12:44 | 15:44 | 18:13 | 19:34 |
| CONSTANTINE | 05:48 | 12:48 | 15:50 | 18:18 | 19:38 |
| ALGER | 06:02 | 13:02 | 16:03 | 18:32 | 19:52 |
| OUARGLA | 05:52 | 12:53 | 16:01 | 18:29 | 19:45 |
| CHLEF | 06:09 | 13:09 | 16:11 | 18:39 | 19:59 |
| MOSTAGANEM | 06:14 | 13:14 | 16:17 | 18:45 | 20:05 |
| ORAN | 06:17 | 13:17 | 16:20 | 18:48 | 20:08 |

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5702 – MARDI 17 DJOUMADA EL OULA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 17° | 8° |
| Oran | 20° | 8° |
| Constantine | 17° | 5° |
| Ouargla | 24° | 7° |

FACE AUX PROVOCATIONS MAROCAINES À GUERGUERAT

# Le président de la RASD appelle l'ONU à assumer ses responsabilités

***Le président sahraoui, Brahim Ghali a appelé l'ONU à assumer ses responsabilités et à mettre un terme aux provocations marocaines dans la région de Guergurat.***



Dans une interview accordée à l'Agence de presse indépendante mauritanienne *El-Akhbar*, le président sahraoui a indiqué que l'ONU et son Conseil de sécurité «sont appelés à assumer leur responsabilité» et à faire pression sur le Maroc pour l'amener à se conformer aux décisions et résolutions de l'ONU, lesquelles stipulent l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui : «L'ONU doit également amener l'occupation marocaine à respecter l'accord de cessez-le-feu et à permettre à la MINURSO de reprendre immédiatement ses fonctions», a précisé le président sahraoui qui a dénoncé, par la même, la «complicité éhontée» de la France, membre permanent du Conseil de sécurité, «à travers son soutien à la position intransigeante du Maroc qui refuse de se conformer à la légalité internationale».

«Les provocations marocaines dans la région de Guergurat et sa violation du cessez-le-feu» ont également été pointés du doigt par le président Ghali qui a tenu à préciser que «les positions des deux armées, sahraouie et marocaine, sont toujours les mêmes». Selon le président sahraoui, l'application des dispositions de la légalité internationale concernant le conflit au Sahara occidental «demeure l'objectif stratégique des Sahraouis» au niveau africain, sur la base des chartes et résolutions des Nations unies, afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et de consacrer sa souveraineté sur l'ensemble du territoire sahraoui, a soutenu M. Ghali, soulignant «qu'il s'agit d'une vérité immuable, que le Maroc soit membre ou non de l'UA».

Quatre généraux, un colonel major et neuf soldats marocains sont soupçonnés de complicités avec de trafiquants à El Guergueurat ont été sanctionnés par leur hiérarchie militaire.

Les officiers ont été mis à la retraite tandis que les soldats ont été suspendus et mis aux arrêts. Des trafiquants ayant réussi à traverser la frontière avec la Mauritanie, sous l'œil bienveillant de la soldatesque marocaine. Ces derniers sont des complices avérés des trafiquants de tous genres. Un véhicule était parvenu à traverser la frontière en direction de la Mauritanie, sans que les soldats ne s'en soient rendu compte. Pourtant, ils étaient sur place pour justement empêcher les trafics du genre.

Plusieurs réseaux internationaux, particulièrement ceux opérant dans le trafic de drogue, se sont fortement déployés sur la frontière avec la Mauritanie. Pour cacher cette forfanterie, les Forces armées royales sont en état d'alerte à la frontière sud entre le Maroc et la Mauritanie. Cette frontière connaît actuellement d'importants mouvements militaires qui font craindre le pire et une escalade dangereuse.

**Hocine Adryen**

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### Djelfa première en termes de décès en 2016

**LA WILAYA** de Djelfa arrive en tête du classement en termes de nombre de décès par accidents de la route survenus avec un bilan de 149 morts en 2016, alors que la première place par nombre d'accidents est durant la même période est revenue à Alger, selon les bilans présentés hier par le Centre national de prévention et de sécurité routières. Le centre a indiqué, dans un communiqué, que la wilaya de Djelfa était classée première quant au nombre de victimes décédées (149 morts), tandis que la wilaya d'Alger a enregistré le plus grand nombre d'accidents (1750), faisant 2317 blessés en 2016. En 2016, 28.856 accidents ont été enregistrés à l'échelle nationale, causant le décès de 3.992 victimes, soit une baisse de 13 % par rapport à 2015. Le facteur humain est à l'origine de 96% des accidents de la route, du fait des dépassements dangereux, de l'excès de vitesse et du non respect du code de la route, a ajouté la même source.

**R. N.**

Publicité




Le Jeune Indépendant du 14/02/2017 / ANEP N° 503 981